VALLÉE JEUNESSE OUTAOUAIS | AGRANDISSEMENT

92, Rue Eddy, Gatineau, Québec.

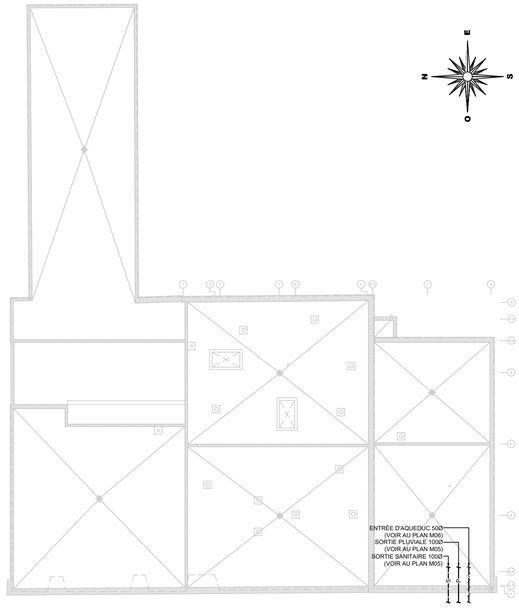

PLAN D'IMPLANTATION

ÉCHELLE: AUCUNE

IDENTIFICATIONS

IDENTIFICATION GRILLES ET DIFFUSEURS

DIMENSION
L/S OU PCM

DÉBIT D'AIR

ÉQUIPEMENT DE VENTILATION

CND : CONDENSEUR
EVP : ÉVAPORATEUR
H : HOTTE DE CUISINE
SM : SORTIE MURALE
VRE : VENTILATEUR RÉCUPÉRATEUR D'ÉNERGIE
VE : VENTILATEUR D'ÉVACUATION
SE : SERPENTIN DE CHAUFFAGE EN CONDUIT
UT : UNITÉ DE VENTILATION DE TOITURE

ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE

CA : CABINET D'AISANCE
CE : CHAUFFE-EAU
D : DOUCHE
DP : DRAIN DE PLANCHER
E : ÉVIER
L : LAVABO
LES : LESSIVEUSE
RAE : ROBINET D'ARROSAGE EXTÉRIEUR
U : URINOIR

TUYAUTERIES

NOUVELLE TUYAUTERIE (LIGNE FONCÉ PLEINE)
TUYAUTERIE À ENLEVER (LIGNE PÂLE POINTILLÉE)
TUYAUTERIE SOUS DALLE
EAU FROIDE DOMESTIQUE (EFD)
EAU CHAUDE DOMESTIQUE (ECD)
DRAINAGE SANITAIRE HORS SOL
DRAINAGE SANITAIRE SOUS LE SOL
TUYAUTERIE DE RADON SOUS LE SOL
ÉVENT
TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL
TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRANT

RÉGULATION AUTOMATIQUE

THERMOSTAT D'UNITÉ
THERMOSTAT DE PIÈCE
CONTROLEUR DE VRC
FILAGE DE CONTRÔLE

ÉQUIPEMENTS TUYAUTERIES

ÉQUIPEMENT À ENLEVER (LIGNE PÂLE POINTILLÉE)
TUYAUTERIE VERS LE BAS (EB)
TUYAUTERIE VERS LE HAUT (EH)
SIPHON
ROBINET D'ARROSAGE
SOUPAPE À BILLE
SOUPAPE D'ARRÊT GAZ
DRAIN DE PLANCHER
DRAIN DE PLANCHER ENTONNOIR
DRAIN DE PLANCHER OUVERT
REGARD DE NETTOYAGE
BOUCHON
RÉDUIT CONCENTRIQUE
COMPTEUR DE GAZ

VENTILATION

ALIMENTATION; VERS LE HAUT
ALIMENTATION; VERS LE BAS
RETOUR/ÉVACUATION; VERS LE HAUT
RETOUR/ÉVACUATION; VERS LE BAS
CONDUIT CIRCULAIRE (VOIR DEVIS POUR ISOLATION THERMIQUE ET ACCOUSTIQUE)
CONDUIT (VOIR DEVIS POUR ISOLATION THERMIQUE ET ACCOUSTIQUE)
CONDUIT FLEXIBLE
EMBRANCHEMENT RECTANGULAIRE SUR CONDUIT RECTANGULAIRE C/A VOLET DE BALANCEMENT
EMBRANCHEMENT CIRCULAIRE SUR CONDUIT RECTANGULAIRE AVEC VOLET D'EXTRACTION
CONDUIT DE TRANSFERT EN FORME DE "U", "S" ET EN "L"
VOLET COUPE FEU
VENTILATEUR AVEC GRILLE
VENTILATEUR EN LIGNE
DIFFUSEUR LINÉAIRE
DIFFUSEUR CARRÉ
GRILLE DE RETOUR
GRILLE DE PORTE
SERPENTIN ÉLECTRIQUE DANS UN CONDUIT
BOÎTE DE CONTOURNEMENT

LISTE DES DESSINS

ÉMIS	IDENT.	TITRE
√	M01	MÉCANIQUE - LÉGENDES - PLAN CLÉ - LISTE DE DESSINS
√	M02	MÉCANIQUE - DEVIS GÉNÉRAL
√	M03	MÉCANIQUE - DEVIS SPÉCIFIQUE
√	M04	MÉCANIQUE - SANITAIRE - EAU DOMESTIQUE - GAZ NATUREL - DÉMOLITION
√	M05	MÉCANIQUE - SANITAIRE - PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉEE - PLAN DU NIVEAU 2 - AMÉNAGEMENT
√	M06	MÉCANIQUE - EAU DOMESTIQUE - GAZ NATUREL - PROTECTION INCENDIE - AMÉNAGEMENT
√	M07	MÉCANIQUE - PLOMBERIE - TABLEAUX & DÉTAILS
√	M08	MÉCANIQUE - CVCA - PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉEE - PLAN DU NIVEAU 2 ET DU TOIT - DÉMOLITION
√	M09	MÉCANIQUE - CVCA - PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉEE - PLAN DU NIVEAU 2 ET DU TOIT - AMÉNAGEMENT
√	M10	MÉCANIQUE - CVCA - TABLEAUX & DÉTAILS
√	M10	MÉCANIQUE - CVCA - TABLEAUX - DÉTAILS - DIAGRAMME DE CONTRÔLE

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS / BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer: DWB CONSULTANTS

client: Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps: INGÉNIEUR Hugo Davidson-Roy 6033647 QUÉBEC 2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project: VALLÉE JEUNESSE OUTAOUAIS AGRANDISSEMENT

92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title: MÉCANIQUE LÉGENDES PLAN CLÉ LISTE DES DESSINS

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M01
échelle / scale: AUCUNE	

DEVIS GÉNÉRAL

A. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES EN MÉCANIQUE.

1. ANALYSE DES DEVIS, DES PLANS ET VISITE DES LIEUX DE TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE CONNAISSANCE DES LIEUX AVANT DE COMMENCER SA SOUMISSION AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC L'ENVIRONNEMENT EXISTANT QUI PEUT NUIRE À L'EXÉCUTION DU PROJET. IL POURRA AUSSI, PAR LA SUITE, FAIRE LA DEMANDE POUR UNE SECONDE VISITE. AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE NE SERA ACCORDÉ SUR LA CONDITION DES LIEUX SI UN ENTREPRENEUR MANQUE À CE POINT. EN CAS D'ERREURS OU D'OMISSIONS, L'ENTREPRENEUR AURA LA RESPONSABILITÉ, LORS DE SON EXAMEN DES DOCUMENTS DE SOUMISSION, D'AVERTIR LES PERSONNES RESPONSABLES AFIN QU'ELLES PUISSENT EFFECTUER LES CLARIFICATIONS ET/OU CORRECTIONS NÉCESSAIRES.

EN AUCUN TEMPS, ON NE DOIT MESURER LES DESSINS EN VUE D'OBTENIR LES DIMENSIONS RÉELLES, SAUF S'ILS SONT COTÉS.

AU BESOIN, L'INTERPRÉTATION DE L'INGÉNIEUR DOIT ÊTRE OBTENUE AVANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX AMBIGÜE, CAR CELUI-CI ORDONNERA QUE LES TRAVAUX SOIENT DÉFAITS ET REFAITS CORRECTEMENT AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR QUI AURA ANTICIPÉ INCORRECTEMENT LA DÉCISION DE L'INGÉNIEUR.

TOUS LES ADDENDAS FERONT PARTIE DES DOCUMENTS DE SOUMISSION.

2. NORMALISATION, CODES, SÉCURITÉ & PERMIS

TOUS LES TRAVAUX RELATIFS AUX PLANS ET DEVIS DEVRONT ÊTRE ACCOMPLIS SELON LES DERNIÈRES ÉDITIONS DES CODES ET RÈGLEMENTS PERTINENTS ÉTABLIS PAR LES COMMISSIONS MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES. TOUS LES TRAVAUX DEVRONT AUSSI RESPECTER LES RÈGLES DE L'ART QUANT À LEUR INSTALLATION ET À LEUR DISPOSITION.

L'ENTREPRENEUR DEVRA SE PROCURER À SES FRAIS TOUS LES PERMIS REQUIS AFIN D'ACCOMPLIR TOUS LES TRAVAUX SELON LES NORMES ET LES LOIS EN VIGUEUR.

L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE PROJET CORRESPONDENT AUX DERNIÈRES ÉDITIONS ET BULLETINS DE RÉVISIONS DES LOIS, CODES ET RÈGLEMENTS SUIVANTS:
- "LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ";
- "RÈGLEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX";
- "CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION".

L'ENTREPRENEUR DEVRA AUSSI S'ASSURER QUE SA MAIN D'OEUVRE POSSÈDE LES QUALIFICATIONS REQUISES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

3. ÉQUIVALENCES

L'ENTREPRENEUR POURRA PROPOSER, CINQ (5) JOURS AVANT LA FIN DES SOUMISSIONS, DES ÉQUIVALENCES POUR CHACUN DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS. TOUTES LES ÉQUIVALENCES DEVRONT ÊTRE APPROUVÉES PAR L'INGÉNIEUR ET LE PROPRIÉTAIRE. TOUTES LES ÉQUIVALENCES SOUMISES APRÈS LA PÉRIODE DE SOUMISSION SERONT AUTOMATIQUEMENT REFUSÉES.

TOUS LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES (CHANGEMENT ÉLECTRIQUE, CHANGEMENT DE DIMENSIONS, D'ÉQUIPEMENTS, ETC.), SUITE À L'ACCEPTATION D'ÉQUIVALENCE FOURNIE PAR L'ENTREPRENEUR, SERONT ABSORBÉS À 100% PAR CE DERNIER.

4. ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE

LES ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS ET LEUR FONCTIONNEMENT VÉRIFIÉ LORS DE LA LIVRAISON. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE FAIRE LES INSPECTIONS ET LES VÉRIFICATIONS NÉCESSAIRES. UNE FOIS SATISFAIT DE L'ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA ENTIÈREMENT RESPONSABLE DE L'ENTREPOSAGE, LA MANUTENTION, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT DE CES ÉQUIPEMENTS. SI UN ÉQUIPEMENT EST ENDOMMAGÉ, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE SON REMPLACEMENT ET LE NOUVEL ÉQUIPEMENT DEVRA ÊTRE APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.

TOUS LES FRAIS RELIÉS AU REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS ENDOMMAGÉS SERONT DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

5. LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

IMMÉDIATEMENT APRÈS LA SIGNATURE DU CONTRAT, PRENDRE CONNAISSANCE DES EXIGENCES RELATIVES À LA LIVRAISON DES PRODUITS ET PRÉVOIR TOUT RETARD ÉVENTUEL. SI DES RETARDS DANS LA LIVRAISON DES PRODUITS SONT PRÉVISIBLES, EN AVISER L'INGÉNIEUR AFIN QUE DES MESURES PUISSENT ÊTRE PRISES POUR LEUR SUBSTITUER DES PRODUITS DE REMPLACEMENT OU POUR APPORTER LES CORRECTIFS NÉCESSAIRES, ET CE, SUFFISAMMENT À L'AVANCE POUR NE PAS RETARDER LES TRAVAUX.

SI L'INGÉNIEUR N'A PAS ÉTÉ AVISÉ DES RETARDS DE LIVRAISON PRÉVISIBLES AU DÉBUT DES TRAVAUX, ET QU'IL SEMBLE PROBABLE QUE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX S'EN TROUVERA RETARDÉE, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE SUBSTITUER AUX PRODUITS PRÉVUS D'AUTRES PRODUITS COMPARABLES QUI PEUVENT ÊTRE LIVRÉS PLUS RAPIDEMENT, SANS QUE LE PRIX DU CONTRAT EN SOIT POUR AUTANT AUGMENTÉ.

MANUTENTIONNER ET ENTREPOSER LES PRODUITS EN ÉVITANT DE LES ENDOMMAGER, DE LES ALTÉRER OU DE LES SALIR, ET EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT, LE CAS ÉCHÉANT.

ENTREPOSER DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE LES PRODUITS GROUPÉS OU EN LOTS; LAISSER INTACTS L'EMBALLAGE, L'ÉTIQUETTE ET LE SCEAU DU FABRICANT. NE PAS DÉBALLER OU DÉLIER LES PRODUITS AVANT LE MOMENT DE LES INCORPORER À L'OUVRAGE.

LES PRODUITS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENDOMMAGÉS PAR LES INTEMPÉRIES DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS SOUS UNE ENCEINTE À L'ÉPREUVE DE CELLES-CI.

REMPLACER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE LES PRODUITS ENDOMMAGÉS, À LA SATISFACTION DE L'INGÉNIEUR.

6. TRANSPORT

PAYER LES FRAIS DE TRANSPORT DES PRODUITS REQUIS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. ASSURER LE DÉCHARGEMENT, LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE DE CES PRODUITS.

7. DESSINS D'ATELIER

LE PLUS TÔT POSSIBLE, APRÈS L'OCTROI DU CONTRAT, L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE POUR APPROBATION LES DESSINS D'ATELIER DES APPAREILS À INSTALLER, LA LISTE DES MATÉRIAUX QU'IL SE PROPOSE D'UTILISER AVEC LES NOMS DES FABRICANTS ET LEURS NUMÉROS DE CATALOGUES.

TOUS LES DESSINS D'ATELIER SOUMIS DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS EN UTILISANT LA NOMENCLATURE DES PLANS ET/OU DU DEVIS.

LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT ÊTRE FOURNIS EN UN SEUL LOT PAR DISCIPLINE:
- PLOMBERIE;
- VENTILATION;
- CHAUFFAGE/REFROIDISSEMENT;
- CONTRÔLE;
- PROTECTION INCENDIE;
- SCELLEMENT COUPE-FEU.

SI PLUSIEURS PRODUITS SE TROUVENT SUR LE MÊME DESSIN D'ATELIER, L'ENTREPRENEUR DOIT IDENTIFIER CLAIREMENT QUEL ÉQUIPEMENT EST PROPOSÉ.

L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER DE LA FAÇON SUIVANTE:

- EN FORMAT PDF.

LES DESSINS D'ATELIER SERONT AUTOMATIQUEMENT REFUSÉS SI:

- LES DESSINS NE SONT PAS IDENTIFIÉS SELON LA NOMENCLATURE AUX PLANS ET/OU DEVIS;
- LES DESSINS SONT ILLISIBLES OU NON CLAIRS;
- LES ÉQUIPEMENTS NE SONT PAS IDENTIFIÉS CLAIREMENT SUR CHAQUE DESSIN;
- LES DESSINS NE SONT PAS FOURNIS PAR LOT.

8. MOTEURS ET COMMANDES ÉLECTRIQUES

FOURNIR DES MOTEURS À ROULEMENT À BILLES, LORSQUE CE TYPE EST DISPONIBLE, CONSTRUITS POUR NE PRODUIRE SUR LE MATÉRIEL QU'UNE VIBRATION MINIMALE EN SERVICE CONTINU SANS SURCHARGE ET OPÉRANT À UN MAXIMUM DE 1800 TOURS PAR MINUTES (RPM). LES MOTEURS DEVRONT ÊTRE CONSTRUITS CONFORMÉMENT AUX NORMES ACNOR ET CEMA, POUR UNE ÉLÉVATION DE TEMPÉRATURE DE 40°C, ET ILS SERONT LIVRÉS AVEC UNE PLAQUETTE DE CONNEXION MONTÉE À L'ENDROIT SPÉCIFIÉ ET UNE PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES AU DÉMARREUR.

INSTALLER LE CÂBLAGE DES COMMANDES DE MOINS DE 50 VOLTS, LES COMMANDES ET LES DISPOSITIFS DE DÉTECTION DU MATÉRIEL MÉCANIQUE ACTIONNÉS MÉCANIQUEMENT. LE CÂBLAGE SERA EXÉCUTÉ AVEC DES CONDUCTEURS DE TYPE APPROUVÉ ET CLASSIFICATION DU LIEU QU'IL TRAVERSE.

FOURNIR POUR APPROBATION DES SCHÉMAS, COMPOSÉS DU CÂBLAGE ET DES COMMANDES DES SYSTÈMES DE COMMANDE, COMPLETS QUI SONT SPÉCIFIÉS.

9. MATÉRIAUX

TOUS LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR CE PROJET SERONT NEUFS, D'UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE ET APPROUVÉS PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION (CSA).

10. COORDINATION

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE TOUS LES TRAVAUX ET SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION ENTRE LUI-MÊME ET LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES. LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES RELIÉS À UN MANQUE DE COORDINATION SERONT ABSORBÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE COORDONNER AVEC LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES AINSI QUE LE PROPRIÉTAIRE, TOUTES FERMETURES ET/OU INTERRUPTIONS DES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES.

TOUTES LES DEMANDES D'INTERRUPTIONS DES SYSTÈMES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR ÉCRIT AU PROPRIÉTAIRE 72 HEURES À L'AVANCE.

11. ENGORGEMENTS ET PLANS DE FABRICATION

L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION A LA RESPONSABILITÉ DE PRÉPARER DES PLANS D'INTERFÉRENCE/AMÉNAGEMENT COMPLET EN VENTILATION (AUCUN CROQUIS NE SERA ACCEPTÉ) À DES FINS DE VÉRIFICATION ET D'APPROBATION PAR L'INGÉNIEUR ET DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉ À L'ÉCHELLE 1:50 ET DEVRONT INCLURE SANS SI LIMITER: LES DIMENSIONS DES CONDUITS, L'EMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS, LES HAUTEURS D'INSTALLATION, LES MANCHONS, LES BASE DE PROPRETÉ REQUISES AINSI QUE LES OUVERTURES AU MUR, PLANCHER ET TOIT.

EN ADDITION DES ITEMS DE VENTILATION, L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION EST RESPONSABLE D'INCLURE ET DE COORDONNER À CES DESSINS L'EMPLACEMENT ET LA HAUTEUR DES ITEMS SUIVANTS:
- TOUTE TUYAUTERIE DE PLOMBERIE
- TOUTE ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE
- TOUTE ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE
- TOUTE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INCENDIE
- TOUTE APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- TOUT LES ÉQUIPEMENTS EN ÉLECTRICITÉ NÉCESSITANT UNE COORDINATION D'INSTALLATION

12. PROPRETÉ

POUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS UN BÂTIMENT EXISTANT, OCCUPÉ OU PARTIELLEMENT OCCUPÉ, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE NETTOYER TOUTES LES AIRES DE TRAVAIL DE DÉBRIS, SALETÉS ET OUTILS DE TRAVAIL, ET CE, À CHAQUE FIN DE JOURNÉE ET À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.

LORS DE L'ACHÈVEMENT DU PROJET, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE D'ASSURER LA PROPRETÉ, L'ENLÈVEMENT DES ÉQUIPEMENTS TEMPORAIRES AINSI QUE LE REMPLACEMENT DE TOUS MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS LORS DE LA CONSTRUCTION. L'ENTREPRENEUR SERA PÉNALISÉ SI DES DÉBRIS SONT LAISSÉS SUR LE SITE LORS DE L'INSPECTION FINALE.

LES ENTREPRENEURS EN MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRICITÉS SERONT RESPONSABLES D'ENLEVER TOUS LES ÉQUIPEMENTS NON UTILISÉS SITUÉS DANS L'ENTREPLAFOND.

13. PORTE D'ACCÈS

LES PORTES D'ACCÈS SERONT FOURNIES PAR L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET DEVRONT AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU; SI APPLICABLE.

PRÉVOIR LES PORTES D'ACCÈS SUIVANTES:
- LES REGARDS DE VISITE MURAUX;
- LES REGISTRES PARE-FEU;
- TOUT AUTRE DISPOSITIF AUXILIAIRE.

LES PORTES SERONT EN TÔLE D'ACIER BONDÉRISÉE DE 3mm D'ÉPAISSEUR D'ÂME, MONTÉES SUR CHARNIÈRES INOXYDABLES DISSIMULÉES ET MUNIES D'UNE FERMETURE AUTOMATIQUE OUVRABLE À L'AIDE D'UN TOURNEVIS. LES DIMENSIONS DU CADRE SERONT 300 x 300mm AU MINIMUM ET 600 x 600mm AU MAXIMUM, SELON LES BESOINS. LE CADRE DOIT ÊTRE APPROPRIÉ AU GENRE DE CONSTRUCTION DU MUR OU DU PLAFOND. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE EXACTE DES PORTES D'ACCÈS.

14. DISSIMULATION ET ACCESSIBILITÉ

À MOINS QU'IL NE SOIT SPÉCIFIÉ OU AUTREMENT INDIQUÉ, DISSIMULER LES TUYAUTERIES ET LES CANALISATIONS DANS LES CLOISONS ET LES MURS, SOUS LES PLANCHERS OU AU-DESSUS DES PLAFONDS SUSPENDUS. INSTALLER LES FOURRURES REQUISES.

TOUTES INSTALLATIONS DEVRONT ÊTRE ALIGNÉES AVEC LES AXES ET ORIENTATIONS DU BÂTIMENT.

INSTALLER DES PORTES D'ACCÈS OU AUTRES DISPOSITIFS APPROUVÉS POUR FACILITER L'ACCÈS PERMETTANT LA MANOEUVRE, L'ENTRETIEN OU LA RÉPARATION DES INSTALLATIONS DISSIMULÉES.

15. PERCEMENTS, OUVERTURES ET MANCHONS

TOUTES LES OUVERTURES DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES (DIMENSION ET EMPLACEMENT EXACT) ENTRE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES.

L'ENTREPRENEUR MÉCANIQUE ET/OU ÉLECTRIQUE SERA RESPONSABLE DES OUVERTURES DANS LES MURS ET/OU PLANCHERS DE 175mm (7") ET MOINS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DES OUVERTURES DANS LES MURS ET/OU PLANCHERS DE 200mm (8") ET PLUS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE TOUTES LES OUVERTURES DANS LES TOITURES EXISTANTES.

TOUS LES RAGRÉMENTS NÉCESSAIRES SUITE AUX OUVERTURES SERONT EXÉCUTÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET AUX FRAIS DE CE DERNIER. TOUS LES RAGRÉMENTS SERONT TELS QUE L'EXISTANT, OU SELON LES PLANS DE L'ARCHITECTE OU DE L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'EFFECTUER UNE SCANOGRAPHIE DES DALLES DE BÉTON EXISTANTES POUR ÉVITER TOUS CONFLITS AVEC LES TUYAUTERIES/CONDUITS/CÂBLAGES EXISTANTS. LE TOUT DEVRA ÊTRE COORDONNÉ AVEC LES ENTREPRENEURS CONCERNÉS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE PRÉVOIR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE AFIN DE PRÉPARER UNE ANALYSE DES TRAVAUX ET DE S'ASSURER DE NE PAS COMPROMETTRE L'INTÉGRITÉ DE LA STRUCTURE AVANT DE PROCÉDER AVEC TOUS PERCEMENTS ET OUVERTURES DANS UN MEMBRE STRUCTURAL.

L'UTILISATION D'UN MARTEAU À PERCUSSION NE SERA TOLÉRÉE EN AUCUN CAS.

TOUS LES PERCEMENTS EXÉCUTÉS DANS UN BÂTIMENT EXISTANT DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE (JOURNÉE ET HEURE).

16. CASSAGE, EXCAVATION, REMBLAIS ET COMPACTION

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE TOUS LES TRAVAUX DE CASSAGE, D'EXCAVATION, DE REMBLAI ET DE COMPACTION POUR LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES.

17. PEINTURE

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À PEINDRE TELS QUE:

- TOUS LES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES APPARENTS AUX COULEURS CHOISIES PAR LE PROPRIÉTAIRE;
- TOUTE LA TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL SUR LE TOIT EN JAUNE (OU SELON LE PROPRIÉTAIRE);
- LE RECOUVREMENT DE LA TUYAUTERIE TEL QUE LE CANEVAS SELON LE PROPRIÉTAIRE.

18. SUPPORTS PARASISMIQUES ET DISPOSITIFS ANTIVIBRATOIRES

LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET/OU ÉLECTRIQUES SERONT RESPONSABLES DE FOURNIR ET INSTALLER LES SUPPORTS PARASISMIQUES ET DISPOSITIFS ANTIVIBRATOIRES EXIGÉS AUX INSTALLATIONS DE TUYAUTERIES, DE CONDUITS ET D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES. CEUX-CI SERONT RESPONSABLES DE RETENIR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR POUR LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX INSTALLATIONS PARASISMIQUES ET UN RAPPORT DE CONFORMITÉ SIGNÉ ET SCELLÉ DEVRA ÊTRE FOURNI À LA FIN DES TRAVAUX DANS LE MANUEL D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN.

19. INSPECTION DES TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'AVERTIR L'INGÉNIEUR, PAR ÉCRIT, ET 48 HEURES À L'AVANCE AVANT LA FERMETURE DES MURS OU DES PLAFONDS, ET CE, AFIN DE PERMETTRE UNE INSPECTION DES TRAVAUX.

SI L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL PROCÈDE À LA FERMETURE DES MURS ET PLAFONDS AVANT L'INSPECTION, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER LE DÉMANTÈLEMENT DE CES DERNIERS, ET CE, AU FRAIS DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

20. TESTS ET AJUSTEMENTS

À LA FIN DU PROJET, L'ENTREPRENEUR DEVRA EFFECTUER L'ENSEMBLE DES RÉGLAGES EXIGÉS SUR LES PLANS AINSI QUE CEUX DU MANUFACTURIER AFIN D'ASSURER UN RENDEMENT MAXIMAL. SI LES RÉSULTATS NE SONT PAS SATISFAISANTS, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER L'ASSISTANCE DU REPRÉSENTANT ET L'ENTREPRENEUR DEVRA EN ASSUMER LES FRAIS. UNE INSPECTION AURA LIEU QUAND L'ENTREPRENEUR AVISERA L'INGÉNIEUR QUE TOUS LES RÉGLAGES SONT TERMINÉS. L'INGÉNIEUR FERA LA VÉRIFICATION DES RAPPORTS SOUMIS PAR L'ENTREPRENEUR. ADVENANT QUE LES CHIFFRES NE CORRESPONDENT PAS AUX RÉSULTATS DÉSIRÉS, L'ENTREPRENEUR DEVRA REFAIRE LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES JUSQU'À CE QU'IL OBTIENNE LES RÉSULTATS PRESCRITS SUR LES PLANS ET DANS CE DEVIS.

21. PLANS "TELS QUE CONSTRUITS"

L'ENTREPRENEUR AURA LA RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR À LA FIN DU PROJET DES PLANS "TELS QUE CONSTRUITS"EN PLOMBERIE, EN VENTILATION ET EN ÉLECTRICITÉ.

- L'ENTREPRENEUR DEVRA IDENTIFIER, À L'AIDE D'UNE ENCRE ROUGE, TOUTES LES MODIFICATIONS AUX PLANS DE SOUMISSION OU CONSTRUCTION SUR UNE COPIE PAPIER. S'IL LE DÉSIRE, L'ENTREPRENEUR POURRA OBTENIR UNE COPIE SUPPLÉMENTAIRE DE L'INGÉNIEUR EN ÉCHANGE DES COÛTS DE REPRODUCTION.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA COMPLÉTER LES MODIFICATIONS AUX PLANS DE SOUMISSION OU CONSTRUCTION EN FORMAT ÉLECTRONIQUE (AUTOCAD). L'ENTREPRENEUR POURRA OBTENIR LES FICHIERS AUPRÈS DE L'INGÉNIEUR.

CHAQUE ENTREPRENEUR DEVRA IDENTIFIER LEURS PLANS AVEC LA NOTE "TELS QUE CONSTRUITS" AINSI QUE LA DATE ET LEURS COORDONNÉES.

22. PIÈCES DE RECHANGE

L'ENTREPRENEUR DEVRA REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE, AVANT LA RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX, LES MATÉRIAUX DE RECHANGE MENTIONNÉS DANS CE DEVIS. IL DEVRA FAIRE PARVENIR À L'INGÉNIEUR, LA LISTE DES MATÉRIAUX REMIS, AVEC UNE COPIE DU REÇU SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.

LES PIÈCES DE RECHANGE DEVRONT INCLURE SANS SI LIMITÉ À:

- 1 JEU DE FILTRE DE REMPLACEMENT POUR CHACUN DES ÉQUIPEMENTS AYANT DES FILTRES.
- 2 JEU DE COURROIES DE REMPLACEMENT POUR CHACUN DES ÉQUIPEMENTS AYANT DES COURROIES.

23. GARANTIES

L'ENTREPRENEUR DEVRA DONNER AU PROPRIÉTAIRE TOUS LES DOCUMENTS QUE CE PRÉSENT DEVIS EXIGE AINSI QU'UN DOCUMENT DE GARANTIE QUI HONORE QUE TOUS LES MATÉRIAUX UTILISÉS DANS CE PROJET SOIENT SANS DÉFAUTS ET L'EXÉCUTION DES TRAVAUX A ÉTÉ RÉALISÉE SELON LES RÈGLES DE L'ART. LA GARANTIE COUVRIRA UNE ANNÉE COMPLÈTE À PARTIR DE LA DATE D'ACCEPTATION DES TRAVAUX ET QUE TOUT BRIS D'ÉQUIPEMENT SERA REMPLACÉ IMMÉDIATEMENT.

24. MANUELS D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AURA LA RESPONSABILITÉ À LA FIN DU PROJET DE CONCEVOIR UN MANUEL D'OPÉRATION EN TROIS (3) EXEMPLAIRES DANS UN CARTABLE QUI SERVIRA À L'ENTRETIEN. IL DEVRA Y INCLURE:
- LES DESSINS D'ATELIER APPROUVÉS PAR L'INGÉNIEUR;
- LES LETTRES DE GARANTIE;
- LES PLANS "TELS QUE CONSTRUITS";
- LES RAPPORTS DE BALANCEMENT D'AIR;
- LES DIAGRAMMES DE CONTRÔLES;
- LES RAPPORTS DE CONFORMITÉ DES SUPPORTS PARASISMIQUES;
- LA LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE;
- CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE OU EXHAUSTIVE.

25. FORMATION

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AINSI QUE L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE SERONT RESPONSABLES DE PRÉVOIR LA FORMATION AU PERSONNEL D'OPÉRATION DE L'ÉTABLISSEMENT AFIN QUE CES DERNIERS SOIENT EN MESURE D'OPÉRER TOUS LES SYSTÈMES MÉCANIQUES. LA FORMATION AURA UNE DURÉE MINIMAL DE 4 HEURES.

L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION SERA RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES THERMOSTATS EN FONCTION DES BESOINS DU CLIENT.

26. SCELLEMENT COUPE-FEU (MÉCANIQUE)

ENSEMBLES COUPE-FEU ET PARE-FUMÉE: CONFORMES À LA NORME CAN4-S115.

MATÉRIAUX ET ENSEMBLES EXEMPTS D'AMIANTE, CONSTITUANT UNE BARRIÈRE EFFICACE CONTRE:
- LES FLAMMES
- LES FUMÉES
- LES GAZ,
- AYANT DES DIMENSIONS N'EXCÉDANT PAS CELLES DE L'OUVERTURE À LAQUELLE ILS SONT DESTINÉES.

COTE DE RÉSISTANCE AU FEU DE L'ENSEMBLE COUPE-FEU NON INFÉRIEUR À CELLE DE L'ÉLÉMENT TRAVERSÉ.

EMPLOYER EXCLUSIVEMENT DES PRODUITS COUPE-FEU AYANT SUBI DES ESSAIS ULC OU CUL POUR DES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION COTÉE AU FEU ET SE CONFORMANT INDIVIDUELLEMENT AUX EXIGENCES CONCERNANT LE TYPE D'ÉLÉMENT FONCTIONNEL, LE TYPE D'ÉLÉMENT PÉNÉTRANT, L'ESPACE ANNULAIRE ET L'INDICE DE RÉSISTANCE AU FEU.

ÉLÉMENTS COUPE-FEU SCELLÉS EN PLACE, À INSTALLER AVANT LA MISE EN PLACE DU BÉTON, SERVANT AVEC LES TUYAUX NON COMBUSTIBLES ET LES TUYAUX COMBUSTIBLES DE PLASTIQUE (TUYAUTERIE FERMÉE OU À L'AIR LIBRE) TRAVERSANT UN PLANCHER DE BÉTON : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :
- MANCHON COUPE-FEU À SCELLER HILTI CP 680
- UTILISER L'ADAPTATEUR D'AÉRATION, LORSQU'UTILISÉ AVEC UN SYSTÈME D'AÉRATION ("SOVENT")
- MANCHON COUPE-FEU À SCELLER HILTI CP 682 POUR USAGE AVEC LES TUYAUX NON COMBUSTIBLES.

MASTICS ET PRODUITS DE CALFEUTRAGE POUR USAGE AVEC LES ÉLÉMENTS NON COMBUSTIBLES, COMME LES TUBES D'ACIER OU DE CUIVRE, LES CONDUITS RIGIDES EN ACIER ET LES TUBES ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES (EMT) : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU INTUMESCENT HILTI FS-ONE
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU AUTOLISSANT HILTI CP 604
- MOUSSE COUPE-FEU HILTI CP 620
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU FLEXIBLE HILTI CP 606
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU ÉLASTOMÈRE HILTI CP 601S

MASTICS ET PRODUITS DE CALFEUTRAGE POUR USAGE AVEC LES CONDUITS DE TÔLE : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU ÉLASTOMÈRE HILTI CP 601S
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU FLEXIBLE HILTI CP 606
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU INTUMESCENT HILTI FS-ONE
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU AUTOLISSANT HILTI CP 604

MASTICS ET PRODUITS DE CALFEUTRAGE INTUMESCENTS POUR USAGE AVEC LES ÉLÉMENTS COMBUSTIBLES (PÉNÉTRANTS CONSUMÉS PAR LA CHALEUR INTENSE ET LES FLAMMES), Y COMPRIS LES TUYAUX MÉTALLIQUES ISOLÉS OU GAINÉS DE CPV, LES CÂBLES OU FAISCEAUX DE CÂBLES FLEXIBLES ET LES TUYAUX DE PLASTIQUE : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :
- CALFEUTRAGE COUPE-FEU INTUMESCENT HILTI FS-ONE

COLLIERS COUPE-FEU OU DISPOSITIFS S'ATTACHANT À L'ÉLÉMENT AUTOUR D'UN TUYAU DE PLASTIQUE COMBUSTIBLE (RÉSEAUX DE TUYAUTERIE FERMÉS OU À L'AIR LIBRE) MIS À L'ESSAI À UN DIFFÉRENTIEL DE PRESSION ALLANT JUSQU'À 50 PA : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :
- COLLIER COUPE-FEU HILTI CP 643N
- COLLIER COUPE-FEU HILTI CP 644
- BANDES COUPE-FEU HILTI CP 645/648

MATÉRIAUX EMPLOYÉS POUR LES PÉNÉTRATIONS COMPLEXES OU DE GRANDES DIMENSIONS FAITES POUR PERMETTRE LE PASSAGE DE PLATEAUX DE CÂBLES, DE PLUSIEURS TUYAUX D'ACIER ET DE CUIVRE, DE BARRES BLINDÉES DANS DES CHEMINS DE CÂBLES : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :
- MORTIER COUPE-FEU HILTI CP 637
- BLOC COUPE-FEU HILTI FS 657
- MOUSSE COUPE-FEU HILTI CP 620
- PANNEAUX COUPE-FEU HILTI CP 675-T

MATÉRIAUX NON-POLYMÉRISANT ET POUVANT ÊTRE PÉNÉTRÉS DE NOUVEAU, POUR USAGE AVEC LES PÉNÉTRATIONS COMPLEXES OU DE GRANDES DIMENSIONS, FAIS POUR PERMETTRE LE PASSAGE DE PLATEAUX DE CÂBLES, DE PLUSIEURS TUYAUX D'ACIER ET DE CUIVRE, DE BARRES BLINDÉES DANS DES CHEMINS DE CÂBLES : LES PRODUITS SUIVANTS SONT ACCEPTABLES :
- BLOC COUPE-FEU HILTI FS 657
- PANNEAUX COUPE-FEU HILTI CP 675-T

POUR DES OUVERTURES VIDES PRATIQUÉES DANS DES SÉPARATIONS COUPE-FEU VERTICALES OU HORIZONTALES, OÙ DES PÉNÉTRATIONS FUTURES DE TUYAUX, CONDUITS OU CÂBLES SONT À PRÉVOIR, LES PRODUITS ACCEPTABLES SONT:
- BLOC COUPE-FEU HILTI FS 657 (POUR MURS ET PLANCHERS)
- BOUCHON COUPE-FEU HILTI CP 658T (POUR MURS ET PLANCHERS)
- MANCHON COUPE-FEU À SCELLER HILTI CP 680 (POUR PLANCHERS SEULEMENT)

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL
RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS
BRINGING BUILDINGS TO LIFE
20 2004-2024
CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect
L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer
DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer
DWB CONSULTANTS

client
Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps
INGÉNIEUR
Hugo Davidson-Roy
6033647
QUÉBEC
2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project
VALLÉE JEUNESSE OUTAOUAIS AGRANDISSEMENT
92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title
MÉCANIQUE
DEVIS GÉNÉRAL

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M02
échelle / scale: AUCUNE	

DEVIS SPÉCIFIQUE

B. PRESCRIPTIONS SPÉCIFIQUES EN MÉCANIQUE

2. CALORIFUGEAGE

TOUTES LES CONDITIONS.

- L'INDEX DE PROPAGATION DE LA FLAMME DOIT ÊTRE D'AU PLUS 25; ET
- INDICE DE DÉGAGEMENT DES FUMÉES D'AU PLUS 50.
- L'ISOLANT DOIT AVOIR UNE CONDUCTIVITÉ THERMIQUE D'UN MINIMUM 0.27 BTU.IN/H.FT2.F A UNE TEMPÉRATURE DE 24°C
- L'ISOLANT DOIT ÊTRE INSTALLÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.
- DES SUPPORTS COMPLETS AVEC SELLETTE SOUS L'ISOLANT DOIVENT ÊTRE UTILISÉS AU SUPPORT MÉTALLIQUE OU TOUT ENDROIT SUSCEPTIBLE DE COMPRESSER L'ISOLANT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA UTILISER DE L'ISOLANT PRÉFABRIQUÉ OU UTILISER LES MÉTHODES D'INSTALLATION (SURDIMENSIONNÉ OU EN SECTION) POUR LES RACCORDS (COUDE, JONCTIONS EN T, ETC.).

2.1 APPLICATION

TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE DEVIS, AINSI QUE TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE S'APPLIQUENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE SECTION.

2.2 ÉTENDUE DES TRAVAUX

PRÉVOIR TOUS LES MATÉRIAUX, ACCESSOIRES ET MAIN D'OEUVRE REQUIS POUR L'ISOLATION TEL QUE:
- LES RÉSEAUX D'EAU DOMESTIQUE;
- LES RÉSEAUX DE DRAINAGE SANITAIRE;
- LES RÉSEAUX DE DRAINAGE PLUVIAL;
- LES RÉSEAUX D'ÉVENTS;
- LES SYSTÈMES DE VENTILATION.

L'INSTALLATION DU CALORIFUGEAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE UNE FOIS TOUS LES ESSAIS TERMINÉS.

LA MAIN D'OEUVRE DOIT ÊTRE ENREGISTRÉE À L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PRODUIT D'ISOLATION.

2.3 PLOMBERIE

TYPE:
- ÉPAISSEUR 25mm (1"), ENVELOPPE RIGIDE PRÉFORMÉE EN FIBRE DE VERRE SELON LA NORME ONGC 51-GP-9M, AVEC PARE-VAPEUR ET CHEMISE TOUT USAGE SELON LA NORME ONGC 51-GP-52M ET AYANT UNE CONDUCTIVITÉ MAXIMALE "K" (ASTM C553) DE 0.042W/m°C À 93°C (0.31BTU po/hre-pi.ca°F À 200°F).

EMPLACEMENT:
- 5M (16'-0") DES TUYAUTERIES D'ÉVENT À PARTIR DU TOIT;
- LA TUYAUTERIE DE RADON, DU TOIT JUSQU'AU PLANCHER DU 2E ÉTAGE
- TOUTE LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE PLUVIAL;
- TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE;
- TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE.

TYPE:
- ÉPAISSEUR 38mm (1-1/2"), ENVELOPPE RIGIDE PRÉFORMÉE EN FIBRE DE VERRE SELON LA NORME ONGC 51-GP-9M, AVEC CHEMISE TOUT USAGE SELON LA NORME ONGC 51-GP-52M ET AYANT UNE CONDUCTIVITÉ THERMIQUE MAXIMALE "K" (ASTM C553) DE 0.042W/m°C À 93°C (0.31BTU po/hre-pi.ca°F À 200°F).

EMPLACEMENT:
- TOUTE LA TUYAUTERIE DE CONDENSÉ;

2.4 RÉFRIGÉRATION

- TOUTE L'ISOLATION DOIT ÊTRE DE TYPE À CELLULES FERMÉES.
- LES TYPE À PRÉ FENDU OU PAR ENFILAGE SONT PERMIS
- À CHAQUE EXTRÉMITÉ DU RÉSEAU ET À TOUTES LES 3.5M L'ISOLANT DOIVENT ÊTRE COLLÉS DIRECTEMENT SUR LE CUIVRE EN UTILISANT UNE BANDE ADHÉSIVE
- 1PO SUR TOUTE LA TUYAUTERIE BASSE TEMPÉRATURE -12°C ET MOINS
- 3/4PO SUR TOUTE LA TUYAUTERIE MOYEN ET HAUTE TEMPÉRATURE -12°C ET PLUS
- TOUTES LES TUYAUTERIES DE SUCCION DOIVENT ÊTRE ISOLÉ CONTINUELLEMENT ET CE 6PO À L'INTÉRIEURE DES BOITIERS JUSQU'À LA VALVE DE SERVICE AU COMPRESSEUR.

2.5 VENTILATION

2.5.1 CONDUITS RECTANGULAIRES

TYPE:
- ÉPAISSEUR 50mm (2"), PANNEAU RIGIDE DE FIBRE DE VERRE AVEC RECOUVREMENT TOUT USAGE (ASJ) SERVANT ÉGALEMENT DE COUPE-VAPEUR ET AYANT UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 48KG/M.CUBE (3.0LBS/PI.CUBE).

EMPLACEMENT:
- CONDUITS D'ÉVACUATION, 5M (16'-0") À PARTIR DU MUR EXTÉRIEUR OU DU TOIT;
- CONDUITS D'ADMISSION D'AIR EXTÉRIEUR, SUR TOUTE LA LONGUEUR.

TYPE:
- ÉPAISSEUR 25mm (1"), PANNEAU RIGIDE DE FIBRE DE VERRE AVEC RECOUVREMENT TOUT USAGE (ASJ) SERVANT ÉGALEMENT DE COUPE-VAPEUR ET AYANT UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 16KG/M.CUBE (1.0LBS/PI.CUBE).

EMPLACEMENT:
- CONDUITS D'ALIMENTATION, SUR TOUTE LA LONGUEUR SAUF OÙ IL Y A DE L'ISOLANT ACOUSTIQUE;
- CONDUITS DE RETOUR, 5M (16'-0") À PARTIR DE L'UNITÉ SAUF OÙ IL Y A DE L'ISOLANT ACOUSTIQUE.

2.5.2 CONDUITS CIRCULAIRES

TYPE:
- ÉPAISSEUR 50mm (2") NATTE DE FIBRE DE VERRE AVEC RECOUVREMENT TOUT USAGE (ASJ) SERVANT ÉGALEMENT DE COUPE-VAPEUR ET AYANT UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 32KG/M.CUBE (2.0LBS/PI.CUBE).

EMPLACEMENT:
- CONDUITS D'ÉVACUATION, 5M (16'-0") À PARTIR DU MUR EXTÉRIEUR OU DU TOIT;
- CONDUIT D'ÉVACUATION DU FOUR RATIONNAL, SUR TOUTE LA LONGUEUR
- CONDUITS D'ADMISSION D'AIR EXTÉRIEUR, SUR TOUTE LA LONGUEUR.

TYPE:
- ÉPAISSEUR 25mm (1") NATTE DE FIBRE DE VERRE AVEC RECOUVREMENT TOUT USAGE (ASJ) SERVANT ÉGALEMENT DE COUPE-VAPEUR ET AYANT UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 24KG/M.CUBE (1.5LBS/PI.CUBE).

EMPLACEMENT:
- CONDUITS D'ALIMENTATION, SUR TOUTE LA LONGUEUR;
- CONDUITS DE RETOUR, 5M (16'-0") À PARTIR DE L'UNITÉ.

2.5.3 RECOUVREMENT

TYPE:
- RECOUVREMENT DE PLASTIQUE EN PVC TEL QUE JOHNS MANVILLE ZESTON SERIE 2000 (OU ÉQUIVALENT), COULEUR AU CHOIX DU CLIENT.

EMPLACEMENT:
- TOUTE LA TUYAUTERIE, CONDUITS ET ÉQUIPEMENTS APPARENTS ET ISOLÉS.

3. PLOMBERIE

3.1 APPLICATION

TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE DEVIS, AINSI QUE TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE S'APPLIQUENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE SECTION.

3.2 ÉTENDUE DES TRAVAUX

PRÉVOIR TOUS LES APPAREILS, CONDUITS, SOUPAPES ET ACCESSOIRES PRESCRITS OU REQUIS POUR FAIRE DES SYSTÈMES COMPLETS ET OPÉRATIONNELS POUR DESSERVIR CHACUN DES APPAREILS DE PLOMBERIE ET DE MÉCANIQUE TEL QUE :
- LA DISTRIBUTION D'EAU FROIDE DOMESTIQUE JUSQU'À 1M DU BÂTIMENT;
- LA DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE;
- LE RÉSEAU DE DRAINAGE SANITAIRE JUSQU'À 1M DU BÂTIMENT;
- LE RÉSEAU DE DRAINAGE PLUVIAL JUSQU'À 1M DU BÂTIMENT;
- L'ACHAT, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT DE TOUS LES APPAREILS DE PLOMBERIE SPÉCIFIÉS AUX PLANS ET/OU DEVIS;
- L'INSTALLATION ET/OU LE RACCORDEMENT DE TOUS LES AUTRES ÉQUIPEMENTS REQUIÈRENT UN RACCORD EN PLOMBERIE;
- L'EXÉCUTION DE TOUS LES ESSAIS PRESCRITS DANS CE DEVIS ET/OU EN PLAN;
- L'ISOLATION THERMIQUE DE TOUTE LA TUYAUTERIE ET LES ÉQUIPEMENTS PRESCRITS DANS CE DEVIS ET/OU EN PLAN;
- L'IDENTIFICATION DE TOUS LES RÉSEAUX
- CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE OU EXHAUSTIVE.

L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SERA RESPONSABLE D'EFFECTUER LES TRAVAUX DE PLOMBERIE CONFORMÉMENT AUX CODES EN VIGUEUR, TOUTES DIVERGENCES ENTRE LES CODES ET LES INSTRUCTIONS AU DEVIS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

3.3 TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE, D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE

NON ENTERRÉ ET SITUÉ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

- TUBE EN CUIVRE ÉCROUI, DE TYPE L, RIGIDE, CONFORME À LA NORME ASTM-B 88. TUBE ET RACCORD SOUDÉ À LA SOUDURE TENDRE (ÉTAIN-ANTIMOINE-CUIVRE-ARGENT).

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE CHLORÉ (CPVC), CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B137.6, TEL QUE SYSTÈME AQUARISE DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

- TUBE D'ACIER INOXYDABLE, TYPE 316, CONFORME À LA NORME ASTM-B88, DE CALIBRE 455-11, ÉPAISSEUR DE 3 MM (0.125"). TUBE ET RACCORD SOUDÉ AU GAZ INERTE (ARGON).

ENTERRÉ ET SITUÉ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

- TUBE EN CUIVRE ÉCROUI, DE TYPE K, FLEXIBLE, CONFORME À LA NORME ASTM-B 88, EN TRONÇON DE GRANDE LONGUEUR ET NE COMPORTANT PAS DE JOINTS DANS LA PARTIE À ENFOUIR.

- LA TUYAUTERIE DE TYPE PEX EST STRICTEMENT PROHIBÉE

3.4 TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE, DE VENTILATION ET DE DRAINAGE PLUVIALE

NON-ENTERRÉ ET SITUÉ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC) DWV, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.2, RÉPERTORIÉ PAR LA ULC ET CONFORME À LA NORME CAN 4-S102.2, INDIQUANT LE LOGO DE LA ULC ET L'INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME, TEL QUE SYSTÈME XFR 15-50 DWV DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER (NE PAS UTILISER DANS DES PUITS MÉCANIQUES).

- TUBE EN CUIVRE, DE TYPE DWV CONFORME À LA NORME ASTM B.306, RACCORDS DE TYPE DWV SELON CAN/CSA B158.1 ET JOINTS SOUDÉS ÉTAIN/ANTIMOINE 50/50 SELON ASTM B.32.

- TUYAU EN FONTE, RECOUVERT D'UN ENDUIT BITUMINEUX RÉSISTANT, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR, CONFORME À LA NORME CAN/CSA B.70.M. JOINTS CONSISTANTS D'UN SERRE-JOINT EN ACIER INOXYDABLE AVEC GARNITURE DE NÉOPRÈNE CONFORME À LA NORME CAN/CSA B70.M OU MASTIC DE CALFEUTRAGE À FROID À BASE DE CIMENT (PC4) SELON ONGC-F77 GP 1 À 70, JUSQU'À DN250 (10 »). POUR LES DIAMÈTRES 300MM (12 ») ET 380MM (15 »), UTILISER LES JOINTS À EMBOÎTEMENT DU TYPE A, À COMPRESSION AVEC GARNITURE DE NÉOPRÈNE OU AVEC DU PC4.

ENTERRÉ ET SITUÉ À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT :

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC), CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B182.2. POUR LES DIAMÈTRES DE 200MM (8") ET PLUS : SDR-35; POUR LES DIAMÈTRES DE 150MM (6") ET MOINS : SDR-28.

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC) DWV, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.2, RÉPERTORIÉ PAR LA ULC ET CONFORME À LA NORME CAN/ULC S102.2, INDIQUANT LE LOGO DE LA ULC ET L'INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME, TEL QUE SYSTÈME 15 DWV DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC) DWV, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.2, RÉPERTORIÉ PAR LA ULC ET CONFORME À LA NORME CAN 4-S102.2, INDIQUANT LE LOGO DE LA ULC ET L'INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME, TEL QUE SYSTÈME XFR 15-50 DWV DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

- TUYAU EN FONTE, RECOUVERT D'UN ENDUIT BITUMINEUX RÉSISTANT, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR, CONFORME À LA NORME CAN/CSA B.70.M. JOINTS DU TYPE À COMPRESSION AVEC GARNITURE DE NÉOPRÈNE CONFORME À LA NORME CAN/CSA B70.M.

3.5 TUYAUTERIE DE CONDENSÉ DES ÉVAPORATEURS

TYPE:

- TUBE EN CUIVRE DE TYPE DWV CONFORME À LA NORME ASTM B.306, RACCORDS DE TYPE DWV SELON CAN/CSA B158.1 ET JOINT SOUDÉE À L'ÉTAIN/ANTIMOINE 50/50 SELON ASTM B.32.

EMPLACEMENT:

- TOUTE LA TUYAUTERIE DE 32mmØ ET MOINS

TYPE:

- TUYAU EN POLYCHLORURE DE VINYLE (PVC) DWV, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-B181.2, RÉPERTORIÉ PAR LA ULC ET CONFORME À LA NORME CAN 4-S102.2, INDIQUANT LE LOGO DE LA ULC ET L'INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME, TEL QUE SYSTÈME XFR 15-50 DWV DE IPEX. ADHÉSIFS À SOLVANT ET MÉTHODE D'INSTALLATION SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER (NE PAS UTILISER DANS DES PUITS MÉCANIQUES).

EMPLACEMENT:

- TOUTE LA TUYAUTERIE DE 38mmØ ET PLUS.

3.6 TEST DE LA TUYAUTERIE

AUCUNE TUYAUTERIE NE SERA RECOUVERTE AVANT D'AVOIR SUBI LES ÉPREUVES EXIGÉES D'ÉTANCHÉITÉ À L'EAU ET AVOIR ÉTÉ INSPECTÉE PAR UN INGÉNIEUR.

EAU DOMESTIQUE:
TOUS LES RÉSEAUX HYDRAULIQUES SERONT SOUMIS À UNE PRESSION HYDROSTATIQUE ÉGALE À LA PLUS HAUTE DES DEUX (2) PRESSIONS SUIVANTES: SOI DE 862KPA (125PSI) OU 1-1/2 FOIS LA PRESSION D'OPÉRATION DU SYSTÈME. CETTE PRESSION DEVRA SE MAINTENIR DANS LE SYSTÈME PENDANT DEUX (2) HEURES. TOUTE FUITE SURVENANT PENDANT CES TESTS DEVRA ÊTRE RÉPARÉE ET LE CIRCUIT REVÉRIFIÉ.

DRAINAGE SANITAIRE, PLUVIAL ET ÉVENT:
AVEC TOUTES LES OUVERTURES BOUCHÉES, LE RÉSEAU DOIT ÊTRE REMPLI D'EAU JUSQU'AU POINT LE PLUS ÉLEVÉ. LE NIVEAU D'EAU NE DOIT PAS DIMINUER, ET CE, POUR UNE PÉRIODE DE 24 HEURES.
TOUTE FUITE SURVENANT PENDANT CES TESTS DEVRA ÊTRE RÉPARÉE ET LE CIRCUIT REVÉRIFIÉ.

RÉSEAUX ADDITIONNELS: TOUS LES RÉSEAUX ADDITIONNELS SERONT SOUMIS À UNE PRESSION HYDROSTATIQUE ÉGALE À 1-1/2 FOIS LA PRESSION D'OPÉRATION DU SYSTÈME. CETTE PRESSION DEVRA SE MAINTENIR DANS LE SYSTÈME PENDANT DEUX (2) HEURES. TOUTE FUITE SURVENANT PENDANT CES TESTS DEVRA ÊTRE RÉPARÉE ET LE CIRCUIT REVÉRIFIÉ.

3.7 DISPOSITIFS COUPE-FEU

LES TUYAUX EN PVC-DWV HORS TERRE, TRAVERSANT UNE PARTITION (MUR, TOIT, PLANCHER), AYANT UNE RÉSISTANCE AU FEU, DEVRONT ÊTRE ÉQUIPÉS DE DISPOSITIFS COUPE-FEU CONFORMES AUX NORMES CAN4.S.115 ET MIS À L'ESSAI À UNE PRESSION DIFFÉRENTIELLE DE 50PA (0.2" D'EAU). INSTALLER LES DISPOSITIFS COUPE-FEU SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

3.8 APPAREILS DE PLOMBERIE

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, PRÉVOIR TOUS LES APPAREILS DE PLOMBERIE DÉCRITS AUX PLANS ET DEVIS. TOUTE LA TUYAUTERIE APPARENTE DEVERA ÊTRE CHROMÉE SANS EXCEPTION.

3.9 ANTI-BÉLIER

L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE A LA RESPONSABILITÉ DE FOURNIR ET INSTALLER DES ANTIBILIERS. CEUX-CI DEVRONT ÊTRE INSTALLÉS ET SÉLECTIONNÉS SELON LES EXIGENCES DU CNP, DE LA RBQ ET LA NORME PDI-WH201 SELON LE TYPE D'INSTALLATION, RÉSIDENTIEL OU COMMERCIAL. LE DIMENSIONNEMENT (TYPE) ET LE POSITIONNEMENT DEVRA ÊTRE DÉTERMINÉ SELON L'AMÉNAGEMENT DE LA TUYAUTERIE INSTALLÉ EN CHANTIER. L'INGÉNIEUR SERA DISPONIBLE POUR RÉVISER LE DIMENSIONNEMENT ET LE POSITIONNEMENT AU BESOIN. L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE AURA LA RESPONSABILITÉ DE CONFIRMER LE BON FONCTIONNEMENT DES ANTIBÉLIERS AVANT LA FERMETURE DES MURS.

3.10 SOUPAPES

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER DES SOUPAPES DE PURGE DANS TOUS LES POINTS BAS DES SYSTÈMES. TOUS LES APPAREILS REQUÉRANT DE L'EAU SERONT ÉQUIPÉS DE ROBINETS D'ARRÊT SUR L'ALIMENTATION D'EAU FROIDE ET CHAUDE DU TYPE AVEC VOLANT DANS LES ENDROITS PRIVÉS ET À OPÉRATION À TOURNEVIS DANS LES ENDROITS PUBLICS.

3.11 ROBINETS À TOURNANT SPHÉRIQUE

ROBINETS À TOURNANT SPHÉRIQUE, DE DIAMÈTRE NOMINAL ÉGAL OU INFÉRIEUR À 50mmØ (2"Ø), À VISSER:
- ROBINETS DE CLASSE 150.
- CORPS EN BRONZE, OBTURATEUR SPHÉRIQUE EN ACIER INOXYDABLE, GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ RÉGLABLE EN TÉFLON PTFE, PRESSE-GARNITURE EN LAITON, SIÈGE EN TÉFLON PTFE ET LEVIER EN ACIER.

ROBINETS À TOURNANT SPHÉRIQUE, DE DIAMÈTRE NOMINAL ÉGAL OU INFÉRIEUR À 2"Ø (50MMØ), À SOUDER:
- ROBINETS CONFORMES À LA NORME ANSI/ASME B16.18, CLASSE 150.
- CORPS EN BRONZE, OBTURATEUR SPHÉRIQUE EN ACIER INOXYDABLE, GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ RÉGLABLE EN TÉFLON PTFE, PRESSE
-GARNITURE EN LAITON, SIÈGE EN TÉFLON PTFE, LEVIER EN ACIER ET ADAPTATEUR POUR FILETAGE NPT.

3.12 CONTACT DIÉLECTRIQUE

ÉVITER TOUT CONTACT DIÉLECTRIQUE. INSÉRER UN MATÉRIAU NON CONDUCTEUR ENTRE DEUX (2) MÉTAUX DE COMPOSITION DIFFÉRENTE. UTILISER DES DOUILLES DE PLASTIQUE DANS LES MONTANTS MÉTALLIQUES.

3.13 PLAQUE DE FINITION

FOURNIR ET INSTALLER POUR CHACUN DES TUYAUX APPARENTS (EAU DOMESTIQUE ET DRAINAGE) TRAVERSANT UN MUR, PLAFOND OU PLANCHER, DANS UN ESPACE FINI, UNE PLAQUE DE FINITION CHROMÉE. TOUTE LA TUYAUTERIE APPARENTE DEVRA ÊTRE CHROMÉ SANS EXCEPTION.
LA TUYAUTERIE INSTALLÉE À L'INTÉRIEURE D'UNE ARMOIRE, VANITÉ ET MOBILIER EST CONSIDÉRÉ APPARENTE ET DEVRA ÊTRE CHROMÉ.

3.14 SUPPORT POUR TUYAUTERIE

LES SUPPORTS SERONT EN FER POUR LES TUYAUX DE FONTE ET EN CUIVRE POUR LES TUYAUX DE CUIVRE. LES SUPPORTS EN MÉTAL PERFORÉ SERONT PROHIBÉS. EN AUCUN CAS LA TUYAUTERIE NE SERA DIRECTEMENT PORTÉE PAR LA STRUCTURE.

3.15 PORTE D'ACCÈS

LES PORTES D'ACCÈS SERONT FOURNIES PAR L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

3.16 IDENTIFICATION DES TUYAUTERIES

- TUYAUTERIE: IDENTIFIER LE FLUIDE VÉHICULÉ AU MOYEN D'UNE LÉGENDE LETTRÉE ET DE COULEURS DE CLASSIFICATIONS PRIMAIRE ET SECONDAIRE ET INDIQUER LE SENS D'ÉCOULEMENT DU FLUIDE AU MOYEN DE FLÈCHES - RUBAN POUR LÉGENDE ET BANDES DE COULEURS POUR FLÈCHES: DESSUS EN TOILE AVEC ENDUIT DE PLASTIQUE FORMANT UNE COUCHE PROTECTRICE ET L'ENDOS COMPORTANT UN ADHÉSIF DE CONTACT HYDROFUGE. ENROULER LE RUBAN AUTOUR DU TUYAU EN CHEVAUCHANT LES EXTRÉMITÉS SUR UNE LONGUEUR ÉQUIVALENTE AU DIAMÈTRE DU TUYAU.
- ÉTIQUETTES DE REPÉRAGE: EN PLASTIQUE HYDROFUGE ET RÉSISTANT À LA CHALEUR, ATTACHÉES AUX TUBES ET TUYAUX DE 19mm (3/4") DE DIAMÈTRE NOMINAL OU MOINS.
- COULEURS: SOUMETTRE LA LÉGENDE ET LES COULEURS DE CLASSIFICATIONS PRIMAIRE ET SECONDAIRE À L'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR.
- IDENTIFICATION DES TUYAUTERIES ET DES SOUPAPES: SELON LES RÈGLES DE L'ART.
- LÉGENDES ET FLÈCHES: DE COULEUR NOIRE OU BLANCHE, CONTRASTANTE PAR RAPPORT À LA COULEUR PRIMAIRE.
- EXÉCUTION:

POSER UNE PLAQUE D'IDENTIFICATION SUR LA TUYAUTERIE AUX ENDROITS SUIVANTS:
-SUR LES LONGUES TUYAUTERIES DANS LES AIRES OUVERTES, SALLES D'ÉQUIPEMENTS, DE MANIÈRE QU'IL Y AIT AU MOINS UNE PLAQUE QUE L'ON PUISSE VOIR FACILEMENT À PARTIR DE N'IMPORTE QUEL ENDROIT SITUÉ DANS LES AIRES D'EXPLOITATION. POSER DES PLAQUES À INTERVALLES N'EXCÉDANT PAS 10 MÈTRES.
-PRÈS DE CHAQUE ENDROIT OÙ LA TUYAUTERIE CHANGE DE DIRECTION.
-DANS CHAQUE PETITE PIÈCE OÙ PASSE LA TUYAUTERIE (AU MOINS UNE PLAQUE).
-DE CHAQUE CÔTÉ DES OBSTACLES VISUELS OU AUX ENDROITS OÙ IL EST DIFFICILE DE SUIVRE LE TRACÉ.
-DE CHAQUE CÔTÉ DES SÉPARATIONS COMME, PAR EXEMPLE, DES MURS, PLANCHERS OU CLOISONS.
-AUX POINTS DE DÉPART ET D'ARRIVÉE DE CHAQUE TUYAUTERIE,
-PRÈS DE CHAQUE PIÈCE D'ÉQUIPEMENT.
-IMMÉDIATEMENT EN AMONT DES PRINCIPAUX ROBINETS/VANNES À COMMANDE MANUELLE OU AUTOMATIQUE. LORSQUE CELA N'EST PAS POSSIBLE, POSER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION LE PLUS PRÈS POSSIBLE DU ROBINET/VANNE, DE PRÉFÉRENCE DU CÔTÉ AMONT.

PLACER LA LÉGENDE DE MANIÈRE QUE L'ON PUISSE LIRE FACILEMENT À PARTIR DES AIRES D'EXPLOITATIONS HABITUELLES ET DE TOUS LES POINTS FACILEMENT ACCESSIBLES. POSITIONNER LES LÉGENDES PERPENDICULAIREMENT À LA LIGNE DE VISION LA PLUS PRATIQUE EN TENANT COMPTE DE L'ENDROIT OÙ SE TROUVE HABITUELLEMENT LE PERSONNEL D'EXPLOITATION, DES CONDITIONS D'ÉCLAIRAGE, DE LA VISIBILITÉ RÉDUITE DES COULEURS OU LÉGENDES CAUSÉES PAR LA POUSSIÈRE ET LA SALETÉ, AINSI QUE DU RISQUE D'ACCIDENT AUX PERSONNES APPELÉES À LES LIRE.

- ROBINETS/VANNES ET RÉGULATEURS: ÉTIQUETTES EN LAITON À INSCRIPTION POINÇONNÉE EN CARACTÈRE DE 12mm (1/2") PEINTS EN NOIR. FIXER LES ÉTIQUETTES AU MOYEN DE CHAÎNETTES OU DE CROCHETS EN "S" FERMÉS EN MÉTAL NON FERREUX SUR LES ROBINETS/VANNES ET LES RÉGULATEURS.

4. VENTILATION

4.1 APPLICATION

TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE DEVIS, AINSI QUE TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE S'APPLIQUENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE SECTION.

4.2 ÉTENDUE DES TRAVAUX

PRÉVOIR TOUS LES ÉQUIPEMENTS PRESCRITS OU REQUIS POUR FAIRE DES SYSTÈMES COMPLETS ET OPÉRATIONNELS TELS QUE:
- TOUTES LES UNITÉS DE VENTILATION/CLIMATISATION;
- TOUS LES VENTILATEURS D'ÉVACUATION;
- TOUS LES CONDUITS;
- TOUTES LES GRILLES ET TOUS LES DIFFUSEURS;
- TOUTES LES BOÎTES TERMINALES;
- TOUS LES SERPENTINS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INSTALLÉS EN CONDUITS;
- TOUS LES HUMIDIFICATEURS;
- TOUTE L'ISOLATION THERMIQUE;
- TOUTE L'ISOLATION ACOUSTIQUE;
- LE BALANCEMENT DE TOUS LES RÉSEAUX;
- LA MISE EN MARCHE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS;
- L'IDENTIFICATION DE TOUS LES RÉSEAUX;
- CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE OU EXHAUSTIVE.

4.3 ISOLANT ACOUSTIQUE

PRÉVOIR DE L'ISOLANT ACOUSTIQUE DE 24 KG/M3 (1.5 LBS/PI3) ET DE 25mm (1") D'ÉPAISSEUR COLLÉ ET RETENU PAR DES PLAQUETTES À CLOU À L'INTÉRIEUR. LES DIMENSIONS AUX PLANS NE COMPRENNENT PAS L'ISOLANT ACOUSTIQUE À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES. INSTALLER AUX ENDROITS SUIVANTS:

- SUR TOUS LES CONDUITS DE TRANSFERT.
- SUR TOUS LES NOUVEAUX CONDUITS DE RETOUR DE L'UNITÉ UT.02.
- SUR TOUS LES PLENUMS D'ALIMENTATION RECTANGULAIRE DES BOITES TERMINALES BT.XX

4.4 ISOLATION THERMIQUE

VOIR SECTION CALORIFUGEAGE DU PRÉSENT DEVIS.

4.5 CONDUITS FLEXIBLES

LES CONDUITS FLEXIBLES DEVRONT ÊTRE D'UNE LONGUEUR MAXIMALE DE 1.8m (6'-0"), ÊTRE EN ALUMINIUM ET ÊTRE ISOLÉS TEL QUE T/L-VT TRIPLE LOCK DE FLEXMASTER.

4.6 REGISTRES COUPE-FEU

CHACUN DES REGISTRES COUPE-FEU DEVRA ÊTRE INSTALLÉ DANS UN MANCHON EN ACIER GALVANISÉ DE CALIBRE 16 AVEC CORNIÈRES SUR LES 4 CÔTÉS DU MANCHON POUR LE SUPPORTER. LES CONDUITS DE VENTILATION DEVRONT ÊTRE RATTACHÉS À L'AIDE D'ATTACHES EN "S". FOURNIR ET INSTALLER UNE PORTE D'ACCÈS POUR CHACUN DES REGISTRES COUPE-FEU CONFORMÉMENT À L'ASHRAE ET AU SMACNA. LES REGISTRES COUPE-FEU SERONT CERTIFIÉS SELON LA NORME ULC-112-M90 ET DEVRONT EN PORTER LE SCEAU.

4.7 GAINE DE VENTILATION

CLASSES D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR :LA CLASSE D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR DES CONDUITS DOIT ÊTRE DÉTERMINÉE SELON LES DONNÉES DU TABLEAU CI-APRÈS, CLASSE A : JOINTS LONGITUDINAUX, JOINTS TRANSVERSAUX, TRAVERSÉES MURALES ET RACCORDEMENTS SCELLÉS AU MOYEN D'UN PRODUIT ET D'UN RUBAN D'ÉTANCHÉITÉ.

CLASSE D'ÉTANCHÉITÉ (PA)	PRESSION MAXIMALE (SMACNA)
2500	A
1500	A
1000	A
750	A
500	A
250	A
125	A

PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ : POUR CONDUITS D'AIR À HAUTE PRESSION, RÉSISTANT À L'HUILE, À BASE DE POLYMÈRES, DE TYPE IGNIFUGE.
RUBAN D'ÉTANCHÉITÉ : MEMBRANE DE FIBRES DE VERRE, À ARMURE LÂCHE, TRAITÉE AU POLYVINYLE, DE 50 MM DE LARGEUR.
SUPPORTS ET SUSPENSIONS :

.1 SANGLES DE SUSPENSION : À UTILISER DANS LE CAS DE CONDUITS D'AIR CIRCULAIRES OU OVALES DE DIAMÈTRE ÉGAL OU INFÉRIEUR À 500 MM, EN MÊME MATÉRIAU QUE CELUI UTILISÉ POUR LE CONDUIT, MAIS DE L'ÉPAISSEUR IMMÉDIATEMENT SUPÉRIEURE À CELLE DE CE DERNIER .
.2 SUSPENSIONS À BARRE (TYPE TRAPÈZE) : À UTILISER DANS LE CAS DES CONDUITS DONT LE DIAMÈTRE OU LA PLUS GRANDE DIMENSION EST SUPÉRIEUR À 500 MM, SELON LA SMACNA.
.3 CORNIÈRES ET TIGES DE SUSPENSION : CORNIÈRES EN ACIER GALVANISÉ RETENUES PAR DES TIGES EN ACIER GALVANISÉ SELON L'ASHRAE,LA SMACNA ET LES INDICATIONS DU TABLEAU CI-APRÈS.
.4 PRÉVOIR UNE BANDE DE NÉOPRÈNE ENTRE LE CONDUIT ET DE SUPPORT ET CE SUR TOUTE LA LONGUEUR.

DIAM. CONDUITS (MM)A)	DIAM. CORNIÈRES (MM)	DIAM. TIGES (MM)
JUSQU'À 750	25 X 25 X 3	6
DE 751 À 1050	40 X 40 X 3	6
DE 1051 À 1500	40 X 40 X 3	10
DE 1501 À 2100	50 X 50 X 3	10
DE 2101 À 2400	50 X 50 X 5	10
2401 ET PLUS	50 X 50 X 6	10

DISPOSITIFS DE FIXATION DES SUSPENSIONS
- POUR FIXATION DANS DES OUVRAGES EN BÉTON : ANCRAGES À BÉTON, PRÉFABRIQUÉS.
- POUR FIXATION SUR DES POUTRELLES EN ACIER : ÉTRIERS OU PLAQUETTES D'APPUI EN ACIER, PRÉFABRIQUÉS.
- POUR FIXATION SUR DES POUTRES EN ACIER : ÉTRIERS PRÉFABRIQUÉS.

4.7.1 GAINE DE VENTILATION BASSE PRESSION (JUSQU'À 500PA)

- ACIER GALVANISÉ AVEC ZINGAGE Z90, PROPRE AU FAÇONNAGE DE JOINTS À AGRAFURE, SELON LA NORME ASTM A 653/A653M.
- ÉPAISSEUR SELON LES RECOMMANDATIONS DE LA SMACNA.
- CONDUITS CIRCULAIRES ET OVALES, CONDUITS FABRIQUÉS EN USINE, SPIRALÉS, AVEC RACCORDS ET PIÈCES SPÉCIALES ASSORTIS, SELON LA SMACNA. TEL QUE FLEXMASTER DE SPIRA-DUCT.
- JOINTS CONFORMES À LA SMACNA. LES JOINTS À BRIDES PRÉFABRIQUÉS ET DE MARQUE DÉPOSÉE, POUR CONDUITS D'AIR, DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME UN TYPE D'ÉTANCHÉITÉ DE CLASSE A.
- COUDES:
  GRAND RAYON DU TYPE 5 PIÈCES
  90 DEGRÉS; DU TYPE 3 PIÈCES
  45 DEGRÉS; RAYON DE COURBURE CORRESPONDANT À 1.5 X LE DIAMÈTRE DU CONDUIT.
- TRANSITIONS CONCENTRIQUES AVEC EMBRANCHEMENT RÉDUIT À 45 DEGRÉS ET EMBRANCHEMENT CINTRÉ À 45 DEGRÉS.

ÉPAISSEUR :
- 300mm ET MOINS - CALIBRE 26
- 330 À 750mm - CALIBRE 24
- 775 À 1050mm - CALIBRE 22
- 1075mm ET PLUS - CALIBRE 20

4.8 RACCORDS SOUPLES

ÉLÉMENTS MÉTALLIQUES D'EXTRÉMITÉ: ÉLÉMENTS EN TÔLE GALVANISÉE, AUXQUELS LA MANCHETTE SOUPLE EST LIÉE AU MOYEN DE JOINTS À AGRAFURE DOUBLE.

MANCHETTE SOUPLE: TISSU DE VERRE ENDUIT DE NÉOPRÈNE, IGNIFUGE, AUTO-EXTINGUIBLE, POUVANT SUPPORTER DES TEMPÉRATURES SE SITUANT ENTRE -40°C ET 90°C, D'UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 1.3KG/M.CUBE.

4.9 VANNES DIRECTIONNELLES

TOUS LES COUDES DE 90 DEGRÉS DEVRONT ÊTRE ÉQUIPÉS DE VANNES DIRECTIONNELLES À PALES DOUBLES DU TYPE AÉRODYNAMIQUE.

4.10 VOLETS DE BALANCEMENT

DES VOLETS DE BALANCEMENT DU TYPE AÉRODYNAMIQUE SERONT INSTALLÉS AUX ENDROITS MONTRÉS AUX PLANS.

4.11 MARGELLES DE TOITURE

L'ENTREPRENEUR EN CVCA EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET INSTALLER TOUTES LES MARGELLES DE TOITURE POUR LES NOUVEAUX CONDENSEURS INSTALLÉES AU TOIT. LES MARGELLES DEVRONT ÊTRE PARASISMIQUE. IL SERA RESPONSABLE DE FOURNIR UN CERTIFICAT SCELLÉ PAR UN INGÉNIEUR PARASISMIQUE À LA FIN DES TRAVAUX.

4.12 CONTRÔLES

L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLES SERA RESPONSABLE DE LA FOURNITURE, LA MANUTENTION, LE TRANSPORT, LA MISE EN PLACE ET L'INSTALLATION, LES AJUSTEMENTS, LE CALIBRAGE ET TOUS LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES DE TOUS LES SYSTÈMES SPÉCIFIÉS DANS LE DEVIS ET/OU MONTRÉS SUR CE PLAN. LE TOUT DEVRA ÊTRE OPÉRATIONNEL. CELUI-CI SERA SOUS-TRAITANT DE L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION. IL SERA RESPONSABLE DE LA MISE À JOURD LES GRAPHIQUES DANS LE SYSTÈME DE GESTION AUTOMATISÉ DU BÂTIMENT.

4.13 BALANCEMENT D'AIR

BALANCER TOUS LES SYSTÈMES AINSI QUE LES GRILLES ET DIFFUSEURS AU DÉBIT D'AIR INDIQUÉ EN PLAN. L'ÉCART MAXIMAL ADMISSIBLE ENTRE LES DÉBITS D'AIR INDIQUÉS ET LES DÉBITS RÉELS EST DE ±5%. APRÈS AVOIR SOUMIS LE RAPPORT À L'INGÉNIEUR, VÉRIFIER UNE DEUXIÈME FOIS, AU HASARD, ET EN PRÉSENCE DE L'INGÉNIEUR, 20% DES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION D'AIR. FOURNIR TROIS (3) COPIES DU RAPPORT DE BALANCEMENT D'AIR AVEC LES MANUELS D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN AINSI QUE LA LETTRE DE GARANTIE.

UNE FOIS LE RAPPORT DE BALANCEMENT FINAL SOUMIS ET REVU PAR L'INGÉNIEUR, L'ENTREPRENEUR EN BALANCEMENT DEVRA PRÉVOIR DEUX (2) PÉRIODES DE QUATRE (4) HEURES AFIN DE RETOURNER SUR LE SITE ET DE FAIRE DES AJUSTEMENTS, VÉRIFICATIONS, LECTURE DE DÉBIT OU AUTRE, ET CE EN PRÉSENCE DE L'INGÉNIEUR ET L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION. UN RAPPORT DEVRA ÊTRE FOURNI POUR CHAQUE VISITE ADDITIONNELLE.

LA DATE ET L'HEURE DES DEUX (2) PÉRIODES SERONT À DÉTERMINER PAR L'INGÉNIEUR ET L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION EN FONCTION DES DISPONIBILITÉS DU CLIENT.

POUR LES SYSTÈMES D'ÉVAPORATEUR VRF, LE RAPPORT DE BALANCEMENT DOIT INCLURE LES DONNÉES D'AJUSTEMENT DE PRESSION STATIQUE (SETTING VALUE) FAIT PAR L'ENTREPRENEUR EN BALANCEMENT, ET CE POUR CHAQUE ÉVAPORATEUR INDIVIDUELLEMENT SELON LA CHARTE ''EXTERNAL STATIC PRESSURE AND AIR FLOW TABLE'' VARIANT DE 0 @ 255 SELON LE MODÈLE DE L'ÉVAPORATEUR.

L'ENTREPRENEUR EN BALANCEMENT DEVRA VERROUILLER LES VITESSES DES VENTILATEURS DES ÉVAPORATEURS À 'HIGH' AFIN QUE L'UTILISATEUR NE PUISSE PAS CHANGER LA VITESSE DE CELUI-CI AU THERMOSTAT.

L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION SERA RESPONSABLE DES ITEMS SUIVANTS, SI REQUIS POUR ATTEINDRE LE DÉBIT D'AIR DÉSIRÉ;
- REMPLACEMENT DES POULIES
- REMPLACEMENT DES COURROIES
- REMPLACEMENT DES FILTRES
- LE BALANCEMENT DE L'UNITÉ
- NETTOYAGE DU/DES VENTILATEURS
- NETTOYAGE DES SERPENTINS
- NETTOYAGE DES CAISSONS DE L'UNITÉ

4.14 PEINTURE

SI APPLICABLES, TOUS LES CONDUITS DE VENTILATION APPARENTS OU SON RECOUVREMENT AINSI QUE LES SORTIES MURALES ET LES SORTIES DE TOITURE DEVRONT ÊTRE PEINTS DE COULEUR SPÉCIFIÉE PAR L'ARCHITECTE. (PAR ENTREPRENEUR GÉNÉRAL)

4.15 ÉQUIPEMENTS

PRÉVOIR ET INSTALLER TOUS LES ÉQUIPEMENTS LISTÉS EN PLANS TELS QUE:
BOÎTES À VOLETS D'ÉVITEMENTS, GRILLES, DIFFUSEURS, ÉVACUATEURS, SERPENTINS ET UNITÉ DE VENTILATION.

CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE NI EXHAUSTIVE

5. RÉFRIGÉRATION

5.1 TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRANT

- TOUTES LES INSTALLATIONS DEVRONT RESPECTER LES EXIGENCES DE LA NORME CSA B52 EN VIGUEUR.

TUBE EN CUIVRE ÉCROUI MOU DE TYPE L CONFORME À LA NORME ASTM B 88
- TOUTE LA TUYAUTERIE DEVRA ÊTRE INSTALLÉE SUR DES SUPPORTS DE TYPE INSUGUARD SELON LES EXIGENCES DU CNP EN VIGUEUR.
- SI L'ENTREPRENEUR PROPOSE DES ÉQUIPEMENTS EN ÉQUIVALENCE, IL DEVIENT RESPONSABLE D'ASSURER LA CONFORMITÉ À LA NORME CSA B52. L'ENTREPRENEUR DEVRA AUSSI DÉMONTRER QUE LE SYSTÈME RENCONTRE LES EXIGENCES DE LA NORME CSA B52.
- SUR TOUS PROJETS DE SYSTÈME VRF OU VRV LE MANUFACTURIER DEVRA FAIRE UNE VISITE AVEC RAPPORT PRÉSENTANT LES DÉFICIENCES LORSQUE LES ÉQUIPEMENTS SONT COMPLÈTEMENT INSTALLÉS ET JUGÉS PRÊT POUR LA MISE EN MARCHE.
- SUR TOUS PROJETS DE SYSTÈME VRF OU VRV L'ENTREPRENEUR EN RÉFRIGÉRATION DOIT ÊTRE ABSOLUMENT ACCRÉDITÉ POUR LE PRODUIT INSTALLÉ ET DEVRA PRÉSENTER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

COSMEL
RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS
BRINGING BUILDINGS TO LIFE
20 2004-2024
CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect
L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer
DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer
DWB CONSULTANTS

client
Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps
INGÉNIEUR
Hugo Davidson-Roy
6033647
QUÉBEC
2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project
VALLÉE JEUNESSE OUTAOUAIS AGRANDISSEMENT
92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title
MÉCANIQUE
DEVIS SPÉCIFIQUE

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M03
échelle / scale: AUCUNE	

FORMAT ARCH D 24X36

NOTE | PLOMBERIE | DÉMOLITION

1. TUYAUTERIE DE DRAINAGE SANITAIRE EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT. BOUCHER LA TUYAUTERIE RESTANTE DE FAÇON ÉTANCHE.
2. TUYAUTERIE D'ÉVENT EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT. BOUCHER LA TUYAUTERIE RESTANTE DE FAÇON ÉTANCHE.
3. TUYAUTERIE D'EFD/ECD EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT.
4. ÉVIER DE CUISINE EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER.
5. BAIN EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER.
6. TOILETTE EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER.
7. LAVABO EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER.
8. CHAUFFE-EAU EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER.
9. DRAIN EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER.
10. ÉQUIPEMENT DE CVCA DÉMOLIT PAR L'ENTREPRENEUR EN CVCA. TUYAUTERIE DE DRAINAGE EXISTANTE DE L'ÉQUIPEMENT À DÉBRANCHER ET ENLEVER.
11. TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT.

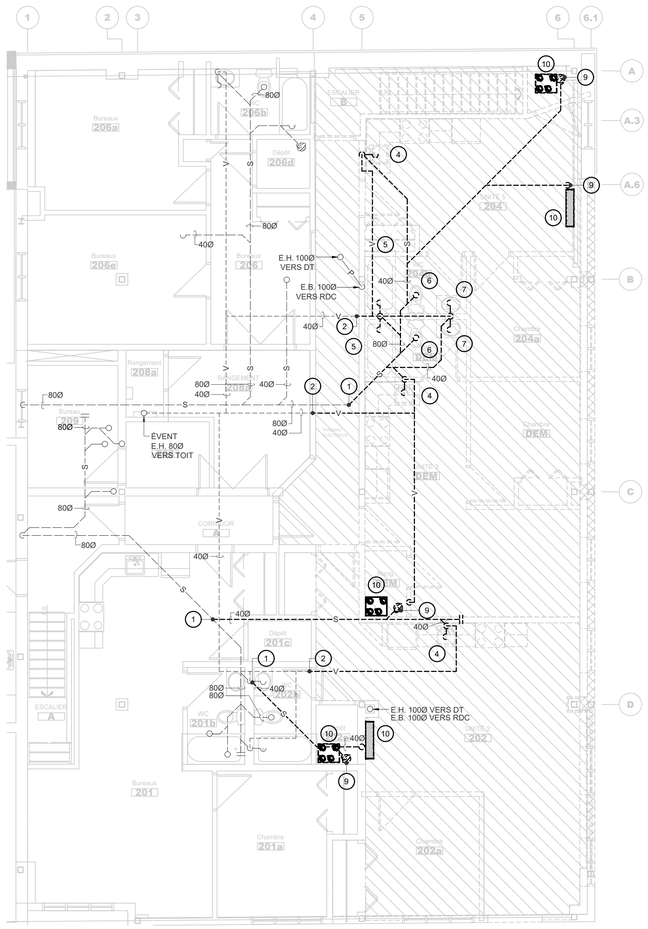

PLAN DU NIVEAU 2 | SANITAIRE | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:75

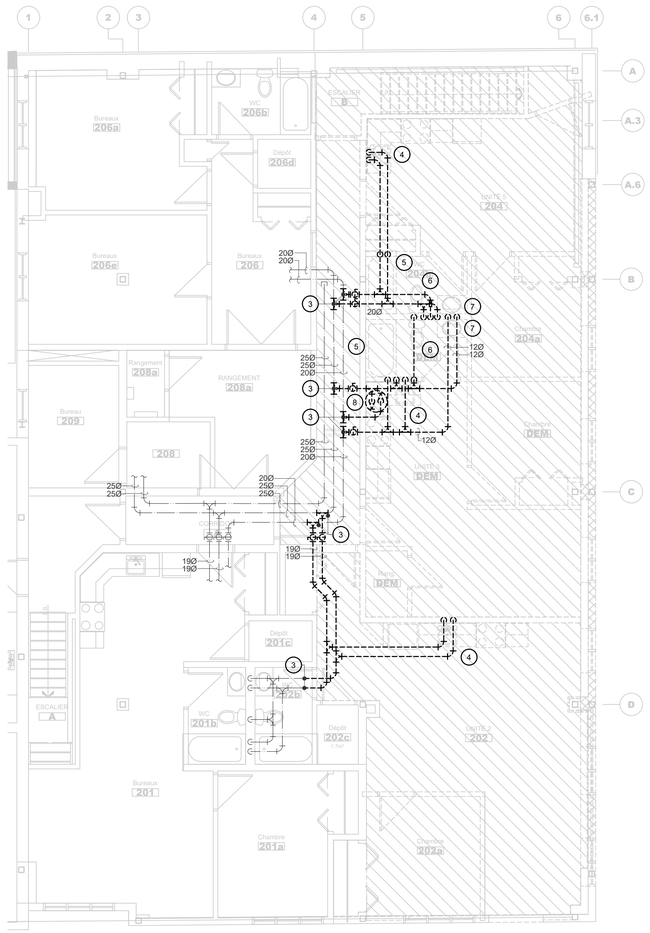

PLAN DU NIVEAU 2 | EAU DOMESTIQUE | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:75

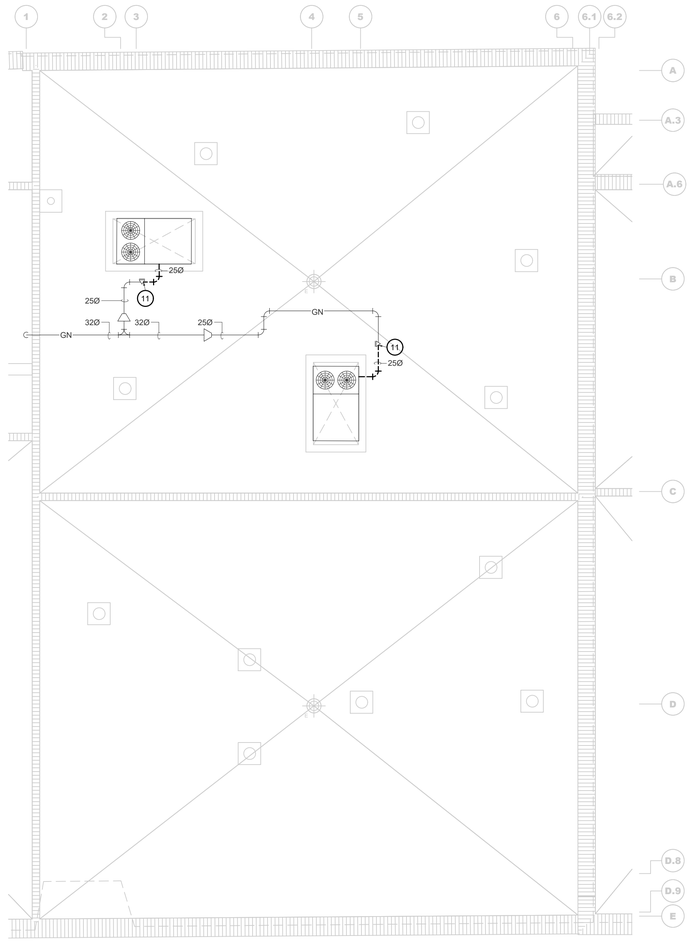

EXTRAIT DU TOIT | GAZ NATUREL | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS / BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer: DWB CONSULTANTS

client: Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps: INGÉNIEUR Hugo Davidson-Roy 6033647 QUÉBEC 2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project:
VALLÉE JEUNESSE
OUTAOUAIS
AGRANDISSEMENT

92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title:
MÉCANIQUE
SANITAIRE
EAU DOMESTIQUE
GAZ NATUREL
DÉMOLITION

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M04
échelle / scale: 1:75	

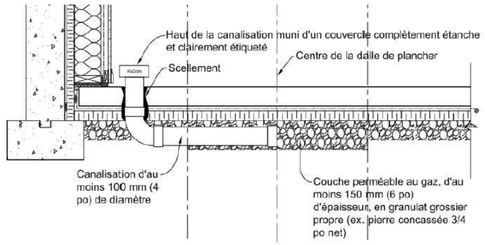

DÉTAIL | RACCORDEMENT DU SYSTÈME D'ÉVACUATION DU RADON

ÉCHELLE: AUCUNE

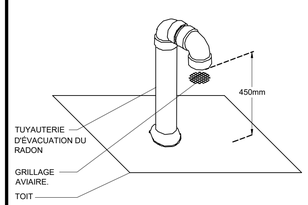

DÉTAIL | SORTIE AU TOIT DU SYSTÈME D'ÉVACUATION FUTUR DU RADON

ÉCHELLE: AUCUNE

NOTE | DRAINAGE | AMÉNAGEMENT

1. SECTION DE DALLE DE BÉTON EXISTANTE À DÉMOLIR (PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL). L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE SERA RESPONSABLE DE MARQUER L'EMPLACEMENT EXACT DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE SUR LA DALLE EXISTANTE. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE RAGRÉER LA DALLE UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.
2. PRÉVOIR CETTE SECTION DE TUYAUTERIE EN FONTE.

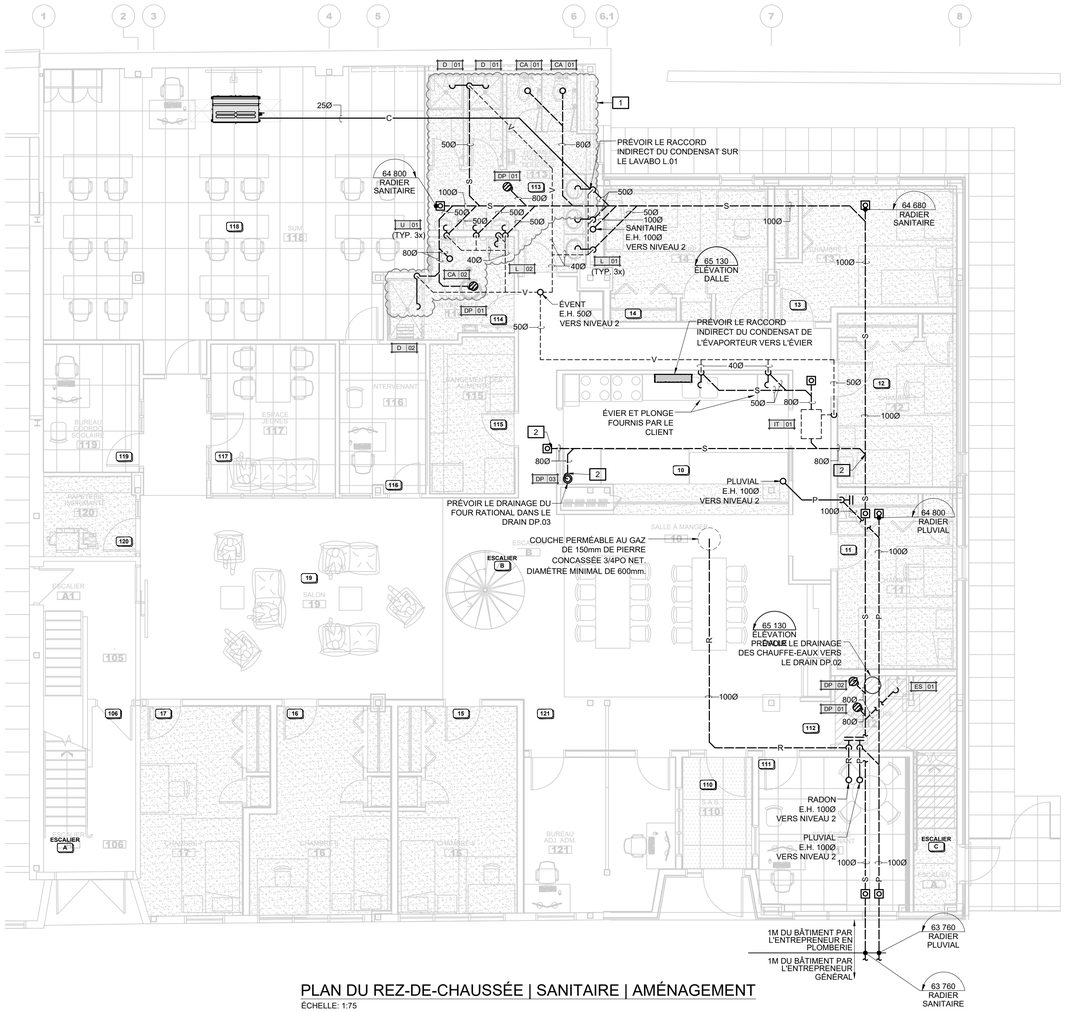

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | SANITAIRE | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:75

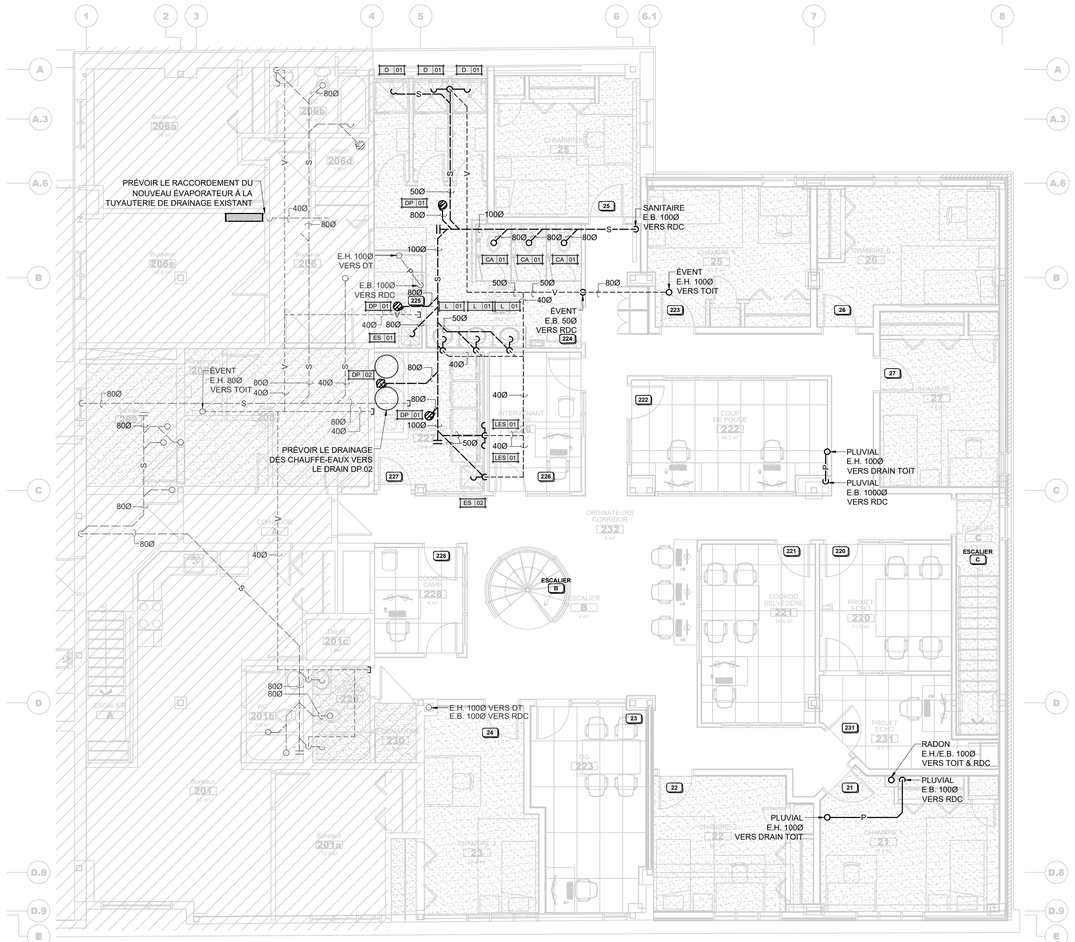

PLAN DU NIVEAU 2 | SANITAIRE | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:75

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS — BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer: DWB CONSULTANTS

client: Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps: INGÉNIEUR — Hugo Davidson-Roy — 6033647 — QUÉBEC — 2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project: VALLÉE JEUNESSE OUTAOUAIS AGRANDISSEMENT

92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title: MÉCANIQUE SANITAIRE PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE PLAN DU NIVEAU 2 AMÉNAGEMENT

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M05
échelle / scale: 1:75	

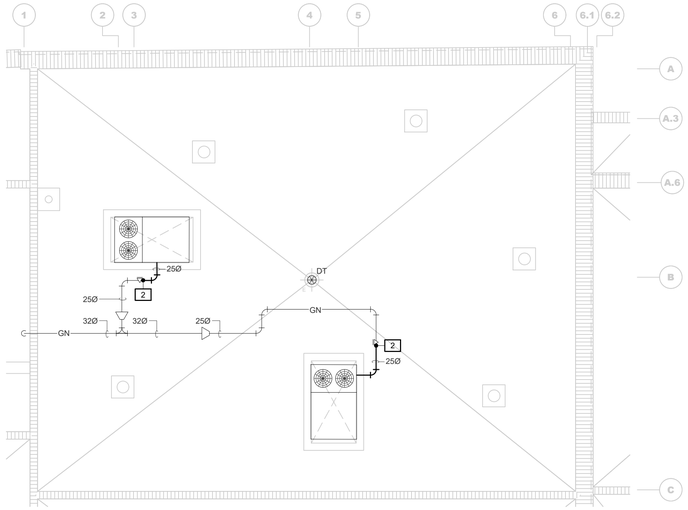

EXTRAIT DU TOIT | GAZ NATUREL | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:100

NOTE | EAU DOMESTIQUE | AMÉNAGEMENT

1. NOUVELLE TUYAUTERIE D'EFD/ECD À RACCORDER À L'EXISTANT À PARTIR DE CE POINT.
2. NOUVELLE TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL À RACCORDER À L'EXISTANT À PARTIR DE CE POINT.

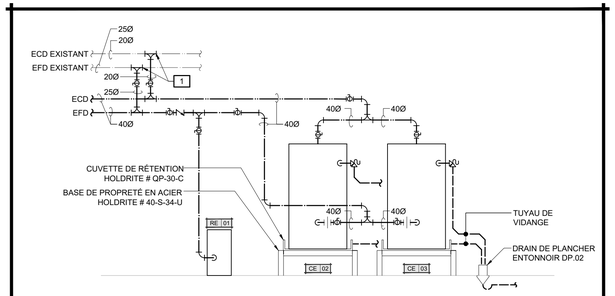

DÉTAIL | INSTALLATION DES CHAUFFE-EAUX

ÉCHELLE: AUCUNE

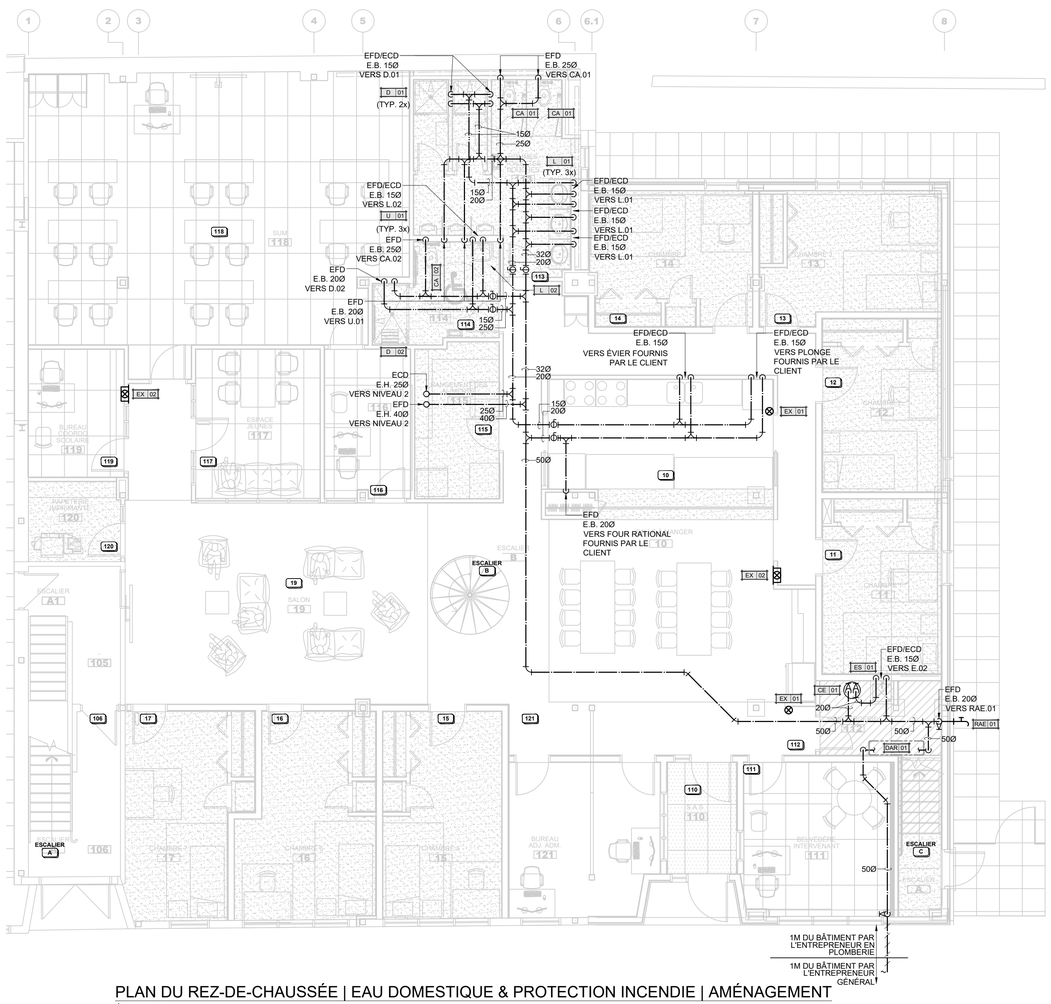

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | EAU DOMESTIQUE & PROTECTION INCENDIE | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:75

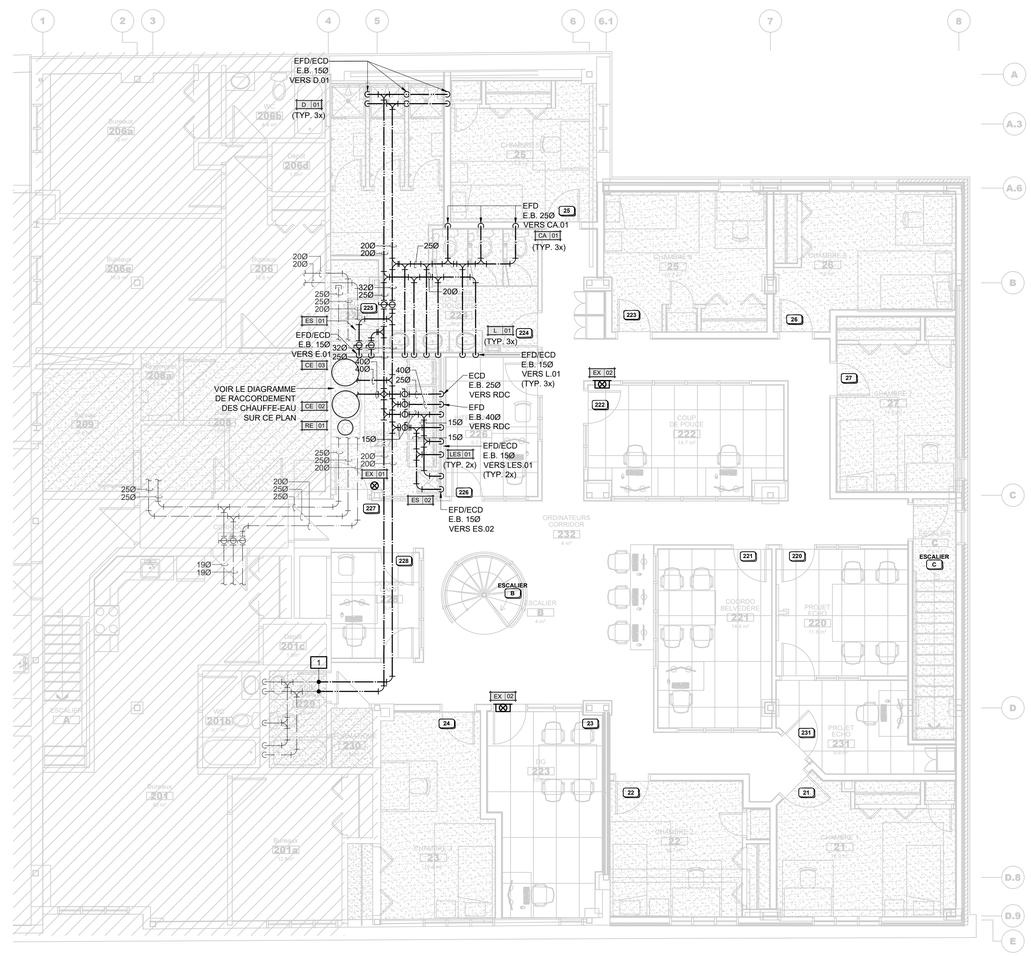

PLAN DU NIVEAU 2 | EAU DOMESTIQUE & PROTECTION INCENDIE | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:75

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS — BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer: DWB CONSULTANTS

client: Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps: INGÉNIEUR Hugo Davidson-Roy 6033647 QUÉBEC 2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project: VALLÉE JEUNESSE OUTAOUAIS AGRANDISSEMENT

92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title: MÉCANIQUE EAU DOMESTIQUE GAZ NATUREL PROTECTION INCENDIE AMÉNAGEMENT

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M06
échelle / scale: 1:75	

TABLEAU | DRAIN DE TOIT

IDENTIFICATION	SURFACE DE RENVOI (m^2)	SURFACE ADJACENTE/2 (m^2)	PRÉCIPITATIONS (mm/15min)	DÉBIT (LITRES/15min)	RACCORD AU RENVOI (")	NOTES
DT.01	73	---	23	1675	4	1
DT.02	102	---	23	2340	4	1
TOTAL	175	---	24	4015	4	-

NOTES:
1- DRAIN DE TOIT DE MARQUE WATTS MODÈLE #RD-100-K. ET INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR EN TOITURE (VOIR LES PLANS D'ARCHITECTURES), RACCORDÉ PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE.

LISTE DES ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE

CA.01	CABINET D'AISANCE À ROBINET DE CHASSE - Cabinet d'aisance American Right Width FloWise #3641001.020, porcelaine vitrifié, hauteur idéal, alongée, cuvette au devant rond, 4.8 LPF. - Robinet de chasse Sloan #SL-ROYAL 111 1.28, raccord de 25mm - Siège de toilette au devant ouvert Centoco #500STSCCFE-001, pour cuvette alongée - Alimentation pour cabinet d'aisance McGuire #LFH166LK en sans plomb. - Bride Fournir une bride de plancher (du même matériau que la tuyauterie de drainage), avec boulons en laiton et garniture d'étanchéité en caoutchouc.
CA.02	CABINET D'AISANCE À ROBINET DE CHASSE - ACCÈS UNIVERSEL - Cabinet d'aisance American Right Width FloWise #3641001.020, porcelaine vitrifié, hauteur idéal, alongée, cuvette au devant rond, 4.8 LPF. - Robinet de chasse Sloan #SL-ROYAL 111 1.28 - I, prévoir le livier du côté droit, raccord de 25mm - Siège de toilette au devant ouvert Centoco #500STSCCFE-001, pour cuvette alongée - Accotoir pour dos «backrest» Franke Commercial #CM-16104-WM - Alimentation pour cabinet d'aisance McGuire #LFH166LK en sans plomb. - Bride Fournir une bride de plancher (du même matériau que la tuyauterie de drainage), avec boulons en laiton et garniture d'étanchéité en caoutchouc.
D.01	DOUCHE EN ALCOVE EN ACRYLIQUE - douche en alcove en acrylique MAAX modèle #107159-000-002-000 ,915x915x1918, couleur blanc, drain central. - Ensemble de robinetterie pour douche Chicago Faucet #SH-PB1-00-044.
D.02	DOUCHE EN ALCOVE SANS SEUIL - ACCÈS UNIVERSEL - Douche en alcove sans seuil Longevity modèle #B-REC ADA 3863 ,63x38, couleur blanc, bars d'appui, siège d'appuie, drain linéaire. - Ensemble de robinetterie pour douche Chicago Faucet #SH-PB1-00-044.
ES.01	ÉVIER DE SERVICE AU PLANCHER / BAC D'ENTRETIEN- ROBINET À DEUX (2) POIGNÉES - Évier de service / bac d'entretien au sol FIAT #MSB 2424 - Robinet montage mural #830-AA à deux (2) poignées. - Tuyau et crochet à tuyau #832-AA. - Support à vadrouille #889-CC. - Garde de rebord #E-88-AA. - Fournir un siphon à garde d'eau fabriqué sur place. - Complet avec garniture d'étanchéité pour renvoi.
ES.02	ÉVIER DE LAVAGE SUR PATTES - Évier de lavage sur pattes fait sur mesure Fiat modèle FL1100-A17000, blanc, percement central, 584mm X 546mm X 851mm - Robinet American Standard modèle #7500140.002. - Siphon à garde d'eau McGuire #8912CB. - Fournir composantes appropriées (té, adaptateurs et tube flexible en cuivre).
L.01	LAVABO SUR COMPTOIR - ROBINET MONOCOMMANDE - Lavabo American Standard modèle Aqualyn #0476028.020, 518mm x 441mm x 178mm, porcelaine vitrifié, trop plein avant. - Robinet de lavabo monocommande American Standard modèle Colony #7075005.002 - Renvoie avec crépine fixe McGuire #155A. - Alimentations pour robinet McGuire #LFH170BV en laiton poli. - Siphon à garde d'eau McGuire #8872C. - Fournir composantes appropriées (té, adaptateurs et tube flexible en cuivre). - Prévoir du renforcement dans le mur pour l'instllation du lavabo mural (se fier au instruction du manufacturier)
L.02	LAVABO MURAL - ROBINET MONOCOMMANDE - ACCÈS UNIVERSEL - Lavabo American Standard modèle Lurcenne #0355012.020, 540mm x 464mm x 165mm, porcelaine vitrifié, trop plein avant. - Robinet de lavabo monocommande American Standard modèle Colony #7075005.002 - Support mural Watts #WCA-411 - Renvoie avec crépine fixe McGuire #155A. - Alimentations pour robinet McGuire #LFH170BV en laiton poli. - Siphon à garde d'eau McGuire #8872C. - Protecteur califugeant pour siphon et alimentation McGuire #PW-2000WC ProWrap - Fournir composantes appropriées (té, adaptateurs et tube flexible en cuivre). - Prévoir du renforcement dans le mur pour l'instllation du lavabo mural (se fier au instruction du manufacturier)
LES.01	BOÎTIER POUR LESSIVEUSE - Boîtiers pour machine à laver PPP series #MM-500 MLB, amortisseur, 12mm standard pack (supply and drain box, frame, bracket, debris cover)
U.01	URINOIR À INSTALLATION MURALE- ROBINET DE CHASSE - Urinoir installation murale American Standard Washbrook FloWise #6590001.020, porcelaine vitirifiée fini blanc, lamis métallique fini chrome. - Robinet de chasse Sloan modèle Royal #186--0.125 pour urinoir avec alimentation par le dessus, débit de 0.5 LPF (0.125 us gal) - Support mural pour appareil, Watts #CA-321 - Fournir composantes appropriées (té, adaptateurs et tube flexible en cuivre). - Prévoir du renforcement dans le mur pour l'instllation du lavabo mural (se fier au instruction du manufacturier)
RAE.01	PRISE D'EAU MURALE - À L'ÉPREUVE DU GEL AVEC BRISE-VIDE INTÉGRÉ - Prise d'eau murale Watts série #HY-725
DAR.01	DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT À DEUX (2) CLAPETS DE RETENUE - Dispositif antirefoulement watts series LF007M1QT-S de diamètre 50mmØ
CE.01	CHAUFFE-EAU - Capacité de 19 Gallons. - Raccord électrique de 240/1/60 avec une puissance de 2 250 W. - De marque Giant modèle 119SEO1-3R5M
CE.02	CHAUFFE-EAU - Capacité de 85 Gallons. - Raccord électrique de 600/3/60 avec une puissance de 24 000 W. - De marque Rheem modèle EG85-24-G
CE.03	CHAUFFE-EAU - Capacité de 85 Gallons. - Raccord électrique de 600/3/60 avec une puissance de 24 000 W. - De marque Rheem modèle EG85-24-G
RE.01	RÉSERVOIR D'EXPANSION - Volume de 15 GAL - Marque Bell & Gossett modèle #PTA-30V
DP.01	RENVOI DE PLANCHER - POUR SURFACE FINIE - Renvoi de plancher pour surface finie Watts #FD-100-C-A. - Trap guard Sioux Chief série 835
DP.02	RENVOI DE PLANCHER ENTONNOIR - POUR SURFACE FINIE - Renvoi de plancher pour surface finie Watts #FD-100-C-A-F4-50. - Trap guard Sioux Chief série 835
DP.03	RENVOI DE PLANCHER OUVERT - POUR SURFACE FINIE - Renvoi de plancher pour surface finie Watts #FD-100-C-DD - Trap guard Sioux Chief série 835
IT.01	INTERCEPTEUR DE GRAISSE - Débit de 50GPM - Capacité de 100 lbs de graisse - De marque Capteur GR modèle GR-50 - C/a option CS pour connexion de soutirage - C/a Extension de 300mm

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INCENDIE

EX.01	EXTINCTEUR PORTATIF ACCROCHÉ AU MUR N.F.E MODÈLE ABC-050-HW, CLASSIFICATION 3A-10BC C/A TUYAU, LANCE, SUPPORT MURAL ET CEINTURE DE RETENUE
EX.02	-EXTINCTEUR PORTATIF N.F.E MODÈLE ABC-050-HW, CLASSIFICATION 3A-10BC C/A TUYAU, LANCE ET CEINTURE DE RETENUE -CABINET SEMI-ENCASTRÉ EN ACIER INOXYDABLE DE MARQUE N.F.E MODÈLE 102-RS

FORMAT ARCH D 24X36

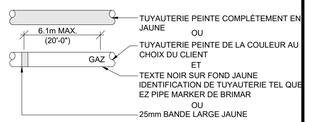

DÉTAIL | IDENTIFICATION DE LA TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL

ÉCHELLE: AUCUNE

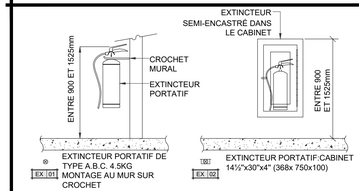

DÉTAIL | EXTINCTEUR PORTATIF

ÉCHELLE: AUCUNE

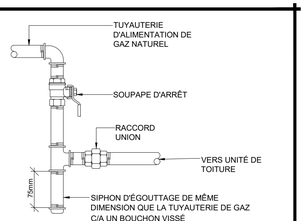

DÉTAIL | BRANCHEMENT DE LA TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL

ÉCHELLE: AUCUNE

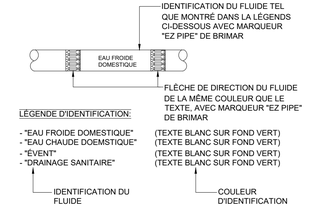

DÉTAIL | IDENTIFICATION DE LA TUYAUTERIE

ÉCHELLE: AUCUNE

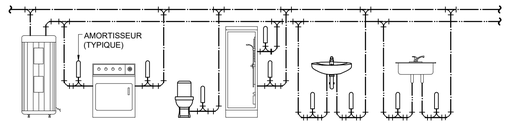

INSTALLATION TYPIQUE D'AMORTISSEUR:

2 AMORTISSEURS POUR UNE MACHINE À LAVER;
2 AMORTISSEURS POUR UNE DOUCHE;
2 AMORTISSEURS POUR UN LAVABO;
2 AMORTISSEURS POUR UN ÉVIER.
1 AMORTISSEURS POUR UN CABINET D'AISANCE.

PRODUITS ACCEPTABLES:

- SIOUXCHIEF SÉRIE 660;

NOTES:

- LES CHAMBRES D'AIR CONSTRUITES SUR PLACE SERONT STRICTEMENT PROHIBÉES.
- LES AMORTISSEURS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DE FAÇON À CE QU'ILS SOIENT ACCESSIBLES EN TOUT TEMPS. LES AMORTISSEURS POUR LES DOUCHES N'ONT PAS À ÊTRE ACCESSIBLES.
- FOURNIR UN DESSIN D'ATELIER POUR APPROBATION.

DÉTAIL | INSTALLATION TYPIQUE | AMORTISSEUR

ÉCHELLE: AUCUNE

LES BOÎTIERS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS À 1350mm DU PLANCHER

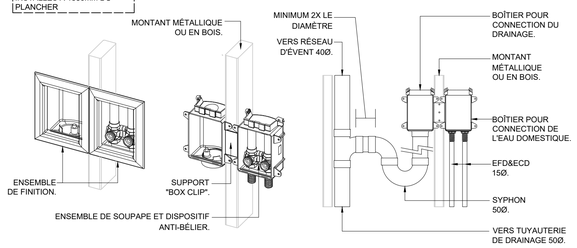

DÉTAIL | BOÎTIER DE CONNECTION DES LESSIVEUSES

ÉCHELLE: AUCUNE

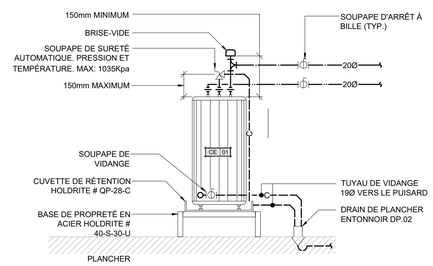

DÉTAIL | INSTALLATION CHAUFFE-EAU

ÉCHELLE: AUCUNE

NOTE:

TOUTES LES OUVERTURES DEVRONT ÊTRE SCELLÉES DE CETTE FAÇON SANS EXCEPTION Y COMPRIS LES SÉPARATIONS SANS RÉSISTANCE AU FEU

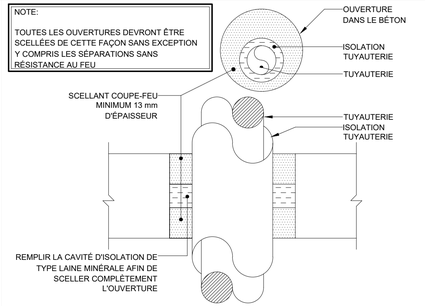

DÉTAIL | SCELLEMENT COUPE-FEU TUYAUTERIE ISOLÉE

ÉCHELLE: AUCUNE

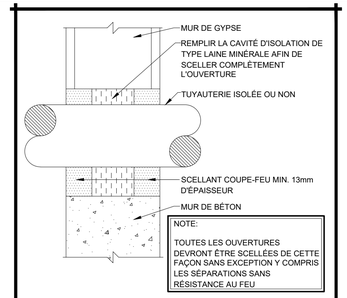

NOTE:

TOUTES LES OUVERTURES DEVRONT ÊTRE SCELLÉES DE CETTE FAÇON SANS EXCEPTION Y COMPRIS LES SÉPARATIONS SANS RÉSISTANCE AU FEU

DÉTAIL | SCELLEMENT COUPE- FEU MURAL | TUYAUTERIE

ÉCHELLE: AUCUNE

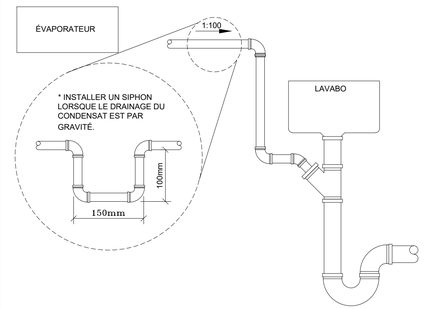

DÉTAIL | RACCORDEMENT DU CONDENSAT

ÉCHELLE: AUCUNE

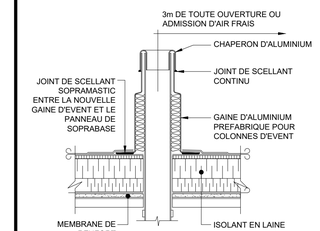

DÉTAIL | ÉVENT AU TOIT

ÉCHELLE: AUCUNE

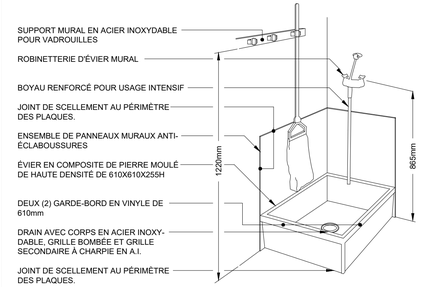

DÉTAIL | ÉVIER DE SERVICE

ÉCHELLE: AUCUNE

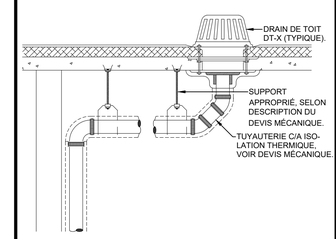

DÉTAIL | DRAIN ET TOIT

ÉCHELLE: AUCUNE

NOTE:

TYPE DE SUPPORT APPLICABLE À TOUS LES TYPES ET DIMENSIONS DE TUYAUTERIE

ESPACEMENT ENTRE LES SUPPORTS:
- FONTE : TOUT LES 3M
- PVC : TOUT LES 1.2M
- CUIVRE : TOUT LES 2.5M

LES SUPPORTS SERONT AUSSI INSTALLÉS À LA FIN ET AU DÉBUT DE CHAQUES BRANCHE ET AINSI QU'À CHAQUES EMBRANCHEMENT ET DE CHAQUES CÔTÉ DES COUDES/TÉS.

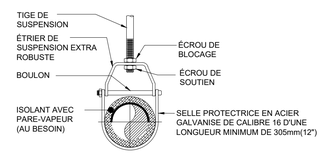

DÉTAIL | SUPPORT DE TUYAUTERIE

ÉCHELLE: AUCUNE

COSMEL
RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS
BRINGING BUILDINGS TO LIFE
2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect
L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer
DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer
DWB CONSULTANTS

client
Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps

INGÉNIEUR Hugo Davidson-Roy 6033647 QUÉBEC 2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project

VALLÉE JEUNESSE
OUTAOUAIS
AGRANDISSEMENT

92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title

MÉCANIQUE
PLOMBERIE
TABLEAUX & DÉTAILS

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M07
échelle / scale: AUCUNE	

NOTE | CVCA | DÉMOLITION

1. CONDUIT DE VENTILATION EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT. BOUCHER L'OUVERTURE DE FAÇON ÉTANCHE C/A ISOLATION THERMIQUE.
2. CONDUIT DE VENTILATION EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT.
3. DIFFUSEUR EXISTANT À DÉBRANCHER ET RELOCALISÉ C/A TOUS CES ACCESOIRES. VOIR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT POUR LE NOUVEL EMPLACEMENT.
4. GRILLE EXISTANTE À ENLEVER.
5. THERMOSTAT, MINUTERIE ET CONTRÔLEUR DE VRE EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER C/A TOUS SES ACCESSOIRES ET FILERIES.
6. HOTTE DE CUISINE EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER C/A TOUS SES ACCESSOIRES.
7. ÉCHANGEUR D'AIR EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER C/A TOUS SES ACCESSOIRES.
8. SERPENTIN DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE À DÉBRANCHER ET ENLEVER C/A TOUS SES ACCESSOIRES.
9. ÉVAPORATEUR / CONDENSEUR EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER C/A TOUS SES ACCESSOIRES.
10. TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRANT EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER À PARTIR DE CE POINT.
11. UNITÉ DE VENTILATION DE TOITURE EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER C/A TOUS SES ACCESSOIRES.

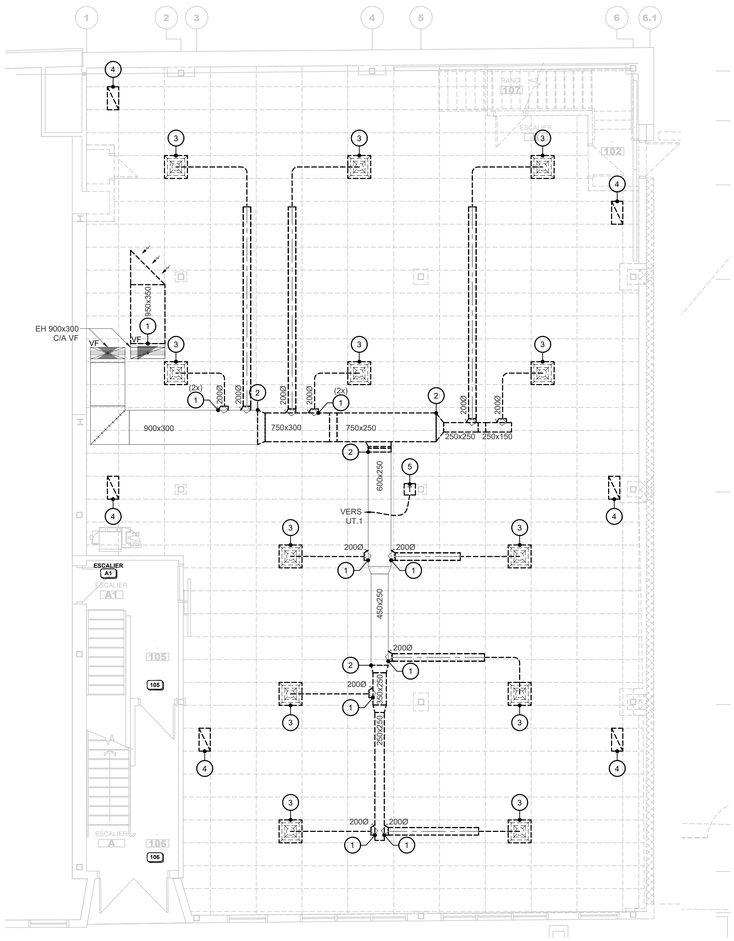

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | CVCA | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:75

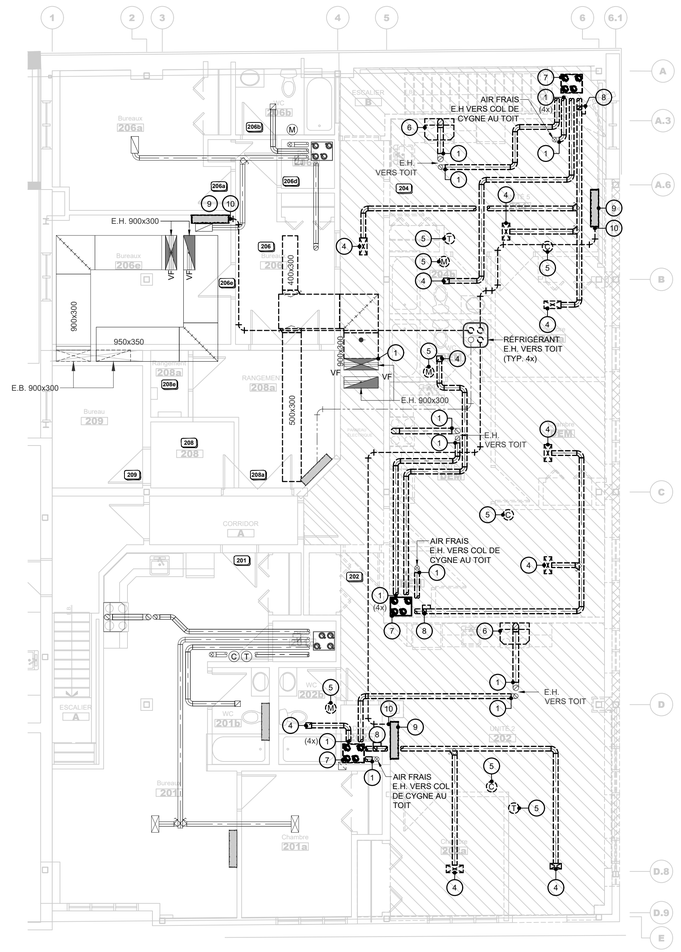

PLAN DU NIVEAU 2 | CVCA | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:75

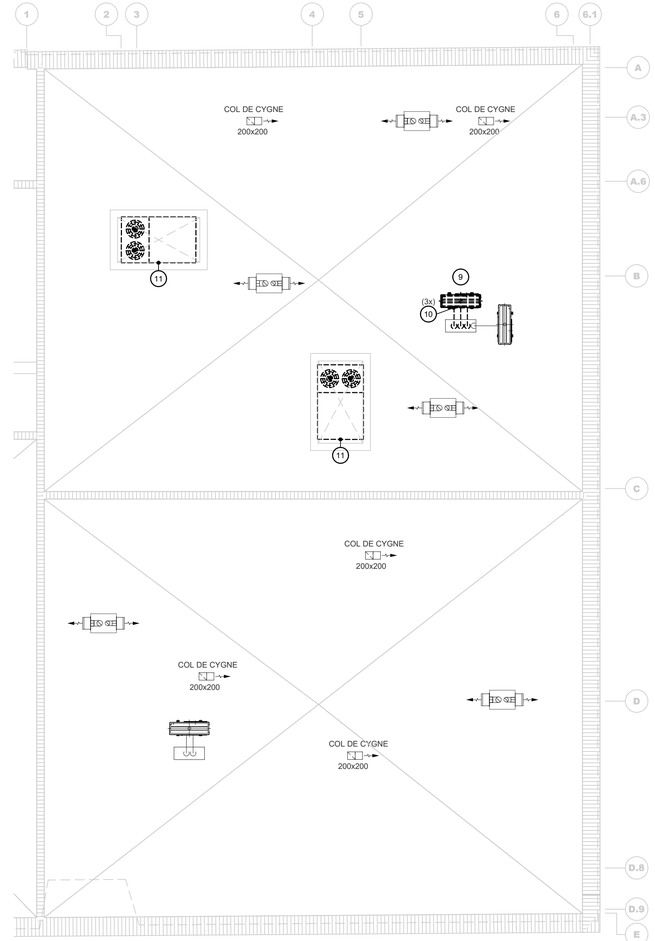

EXTRAIT DU TOIT | CVCA | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL
RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS
BRINGING BUILDINGS TO LIFE
2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect
L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer
DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer
DWB CONSULTANTS

client
Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps
INGÉNIEUR Hugo Davidson-Roy 6033647 QUÉBEC
2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project
VALLÉE JEUNESSE
OUTAOUAIS
AGRANDISSEMENT

92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title
MÉCANIQUE
CVCA
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉEE
PLAN DU NIVEAU 2 ET DU TOIT
DÉMOLITION

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M08
échelle / scale: 1:75	

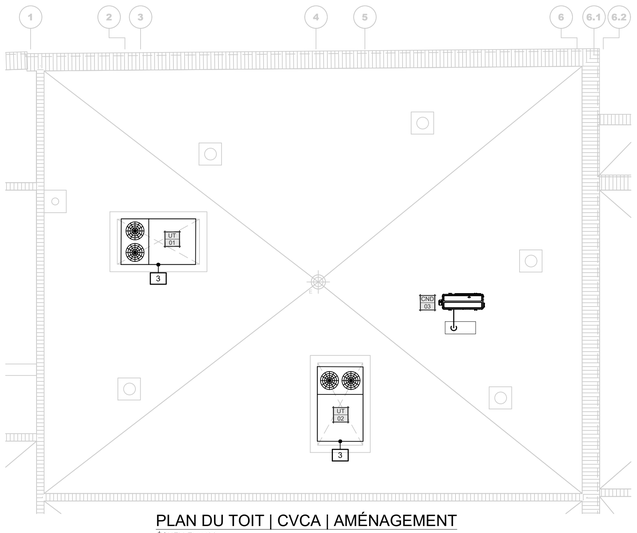

PLAN DU TOIT | CVCA | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:100

NOTE | CVCA | AMÉNAGEMENT

1. NOUVEAU CONDUIT DE VENTILATION À RACCORDER À L'EXISTANT À CE POINT.
2. DIFFUSEUR EXISTANT RELOCALISÉ À CE POINT.
3. NOUVELLE UNITÉ DE VENTILATION DE TOITURE À INSTALLER À CE POINT.
4. PRÉVOIR UN CONDUIT D'ÉVACUATION EN ACIER INOXYDABLE 304 POUR L'ÉVACUATION DU FOUR RATIONNAL.

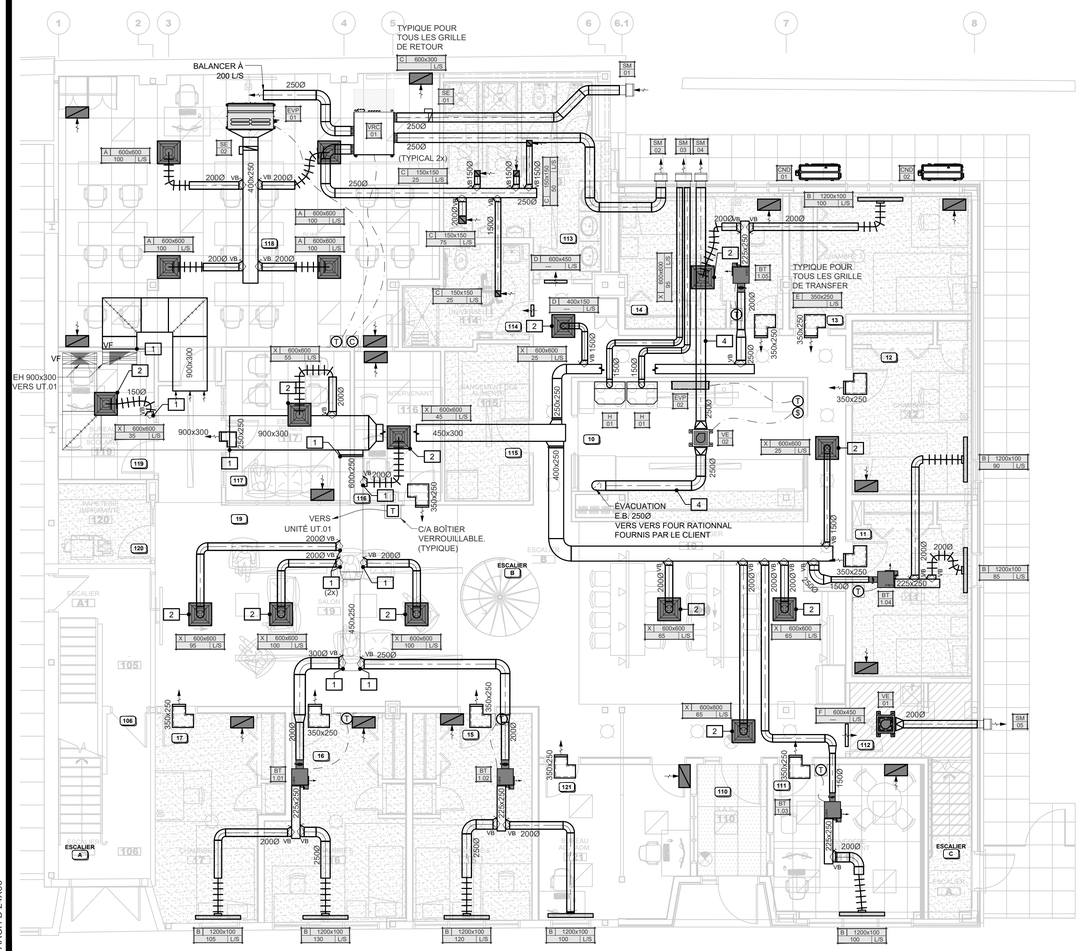

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE | CVCA | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:75

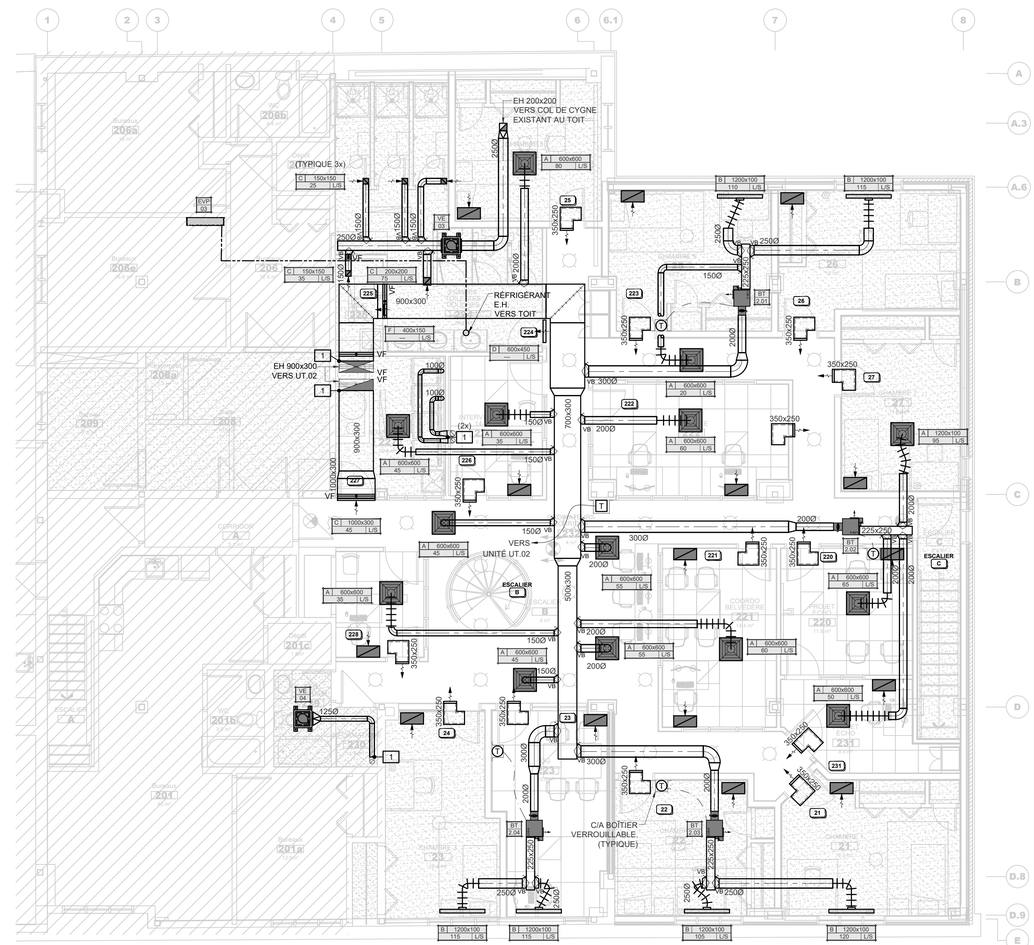

PLAN DU NIVEAU 2 | CVCA | AMÉNAGEMENT

ÉCHELLE: 1:75

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS / BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer: DWB CONSULTANTS

client: Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps: INGÉNIEUR Hugo Davidson-Roy 6033647 QUÉBEC 2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project: VALLÉE JEUNESSE OUTAOUAIS AGRANDISSEMENT

92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title: MÉCANIQUE CVCA PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉEE PLAN DU NIVEAU 2 ET DU TOIT AMÉNAGEMENT

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M09
échelle / scale: 1:75	

TABLEAU | UNITÉ DE CHAUFFAGE ET REFROIDISSEMENT EN TOITURE

IDEN.	DÉBIT D'AIR D'ALIM. TOTAL (L/s)	DÉBIT D'AIR EXTÉRIEUR (L/s)	DÉBIT D'AIR DE REROUR (L/s)	PRESSION STATIQUE EXTERNE (Pa)	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT (TONNES)	NOMBRE DE STAGES	SOURCE DE CHAUFFAGE	CAPACITÉ DE CHAUFFAGE (MBH) ENT.	SORT.	NOMBRE DE STAGES	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (V/ph./Hz/HP)	MCA/MOP (Amps)	MODÈLE	MANUFACTURIER	NOTES
UT-01	1600	240	1365	250	8.5	2	GAZ NATUREL	180	146	2	575/3/60	17.3 / 20	KJ102N18R5BEACDUA1	YORK	1-2-3
UT-02	1425	210	1180	250	7.5	2	GAZ NATUREL	180	146	2	575/3/60	18.8 / 20	KJ090N18R5BEACDUA1	YORK	1-2-3

NOTES:
1- C/A DISJONCTEUR INSTALLÉ EN USINE
2- C/A OPTION DE SONDE ENTHLAPIQUE #2EC0401 POUR LA LOGIQUE DE L'ÉCONOMISATEUR
3- VÉRIFIER AVEC LE REPRÉSENTANT DU MANUFACTURIER SI LA MARGELLE DE TRANSITION EXISTANTE (DIMENSION DE 1980mm X 1980mm) PEUT ÊTRE CONSERVÉ OU SI ELLE DOIT ÊTRE REMPLACÉE.

TABLEAU - SERPENTINS ÉLECTRIQUES

IDEN.	INSTALLATION	DÉBIT (L/S)	CAPACITÉ TOTALE (KW)	RACCORD ÉLECTRIQUE V/Ø/HZ	DIMENSION CONDUIT (mm)	MODÈLE	MANUFACTURIER	NOTES
SE.01	EN CONDUIT	200	5.5	240/1/60	250Ø	DF-CF00H	ELIOS	1-2
SE.02	EN CONDUIT	400	5.5	240/1/60	400x250	DF-CF00H	ELIOS	3

NOTES
1- C/A SONDE DE DÉBIT D'AIR.
2- C/A SONDE DE TEMPÉRATURE D'ALIMENTATION À -5C (AJUSTABLE).
3- ENTREBARRÉ AVEC L'ÉVAPORATEUR

TABLEAU | VENTILATEURS D'ÉVACUATION

IDEN.	DÉBIT (L/s)	PRESSION STATIQUE (Pa)	MOTEUR	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (V/ph./Hz/Amp.)	CONTRÔLE	MANUFACTURIER	MODÈLE	NOTES
VE.01	100	70	136 W	115/1/60/0.46	EN CONTINUE	GREENHECK	CSP-A200	1-2-3
VE.02	190	75	199 W	115/1/60/3.3	INTERRUPTEUR	GREENHECK	CSP-A510	1-2-3
VE.03	185	75	42 W	115/1/60/4.75	EN CONTINUE	GREENHECK	CSP-A1050-VG	1-2-3
VE.04	25	70	18 W	115/1/60/0.16	ÉCLAIRAGE	GREENHECK	SP-B80	1-2-3

NOTES:
1- AMORTISSEURS DE VIBRATIONS
2- SECTIONNEUR
3- VARIATEUR DE VITESSE
4- CONTRÔLE: INTERRUPTEUR MURAL FOURNIS, INSTALLÉ ET RACCORDÉ PAR L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ.

TABLEAU | SORTIES MURALES

IDEN.	TYPE	UTILITÉ	DIMENSSION (Ømm)	MANUFACTURIER	MODÈLE	NOTES
SM-01	ENTRÉE D'AIR	ENTRÉE D'AIR | VRE	250	REVERSOMATIC	INTERCHANGEABLE HEAVY DUTY WALL CAPS	1-3
SM-02	ÉVACUATION	ÉVACUATION D'AIR | VRC	250	REVERSOMATIC	INTERCHANGEABLE HEAVY DUTY WALL CAPS	1-2-3
SM-03	ÉVACUATION	SORTIE D'AIR | HOTTE CUISINE	150	REVERSOMATIC	DWBW-8	1-2-3
SM-04	ÉVACUATION	SORTIE D'AIR | FOUR RATIONAL	250	REVERSOMATIC	INTERCHANGEABLE HEAVY DUTY WALL CAPS	1-2-3
SM-05	ÉVACUATION	SORTIE D'AIR | VENTILATEUR	200	REVERSOMATIC	SWBW-8	1-2-3

NOTES:
1- COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
2- CLAPET ANTI-RETOUR
3- GRILLAGE AVIAIRE

TABLEAU - GRILLES ET DIFFUSEURS

IDEN.	MANUFACTURIER	MODÈLE	NOTES
A	EH PRICE	SCD	1-2-3-4-5-6
B	EH PRICE	SDS	1-2-3-4-5-6
C	EH PRICE	80	1-3-4-6
D	EH PRICE	STG	1-4-6
E	EH PRICE	510	1-4-6
F	NAILOR	61DGD-FR	1-4-7
X	EXISTANT		

NOTES:
1- COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE
2- VOIR PLAN POUR DIMENSION DES COLLETS
3- VOIR PLAN POUR TYPE DE PLAFOND
4- VOIR PLAN POUR DIMENSION
5- VOIR PLAN POUR DÉBIT
6- PRÉVOIR TOUT LES TRANSITIONS, COUDES ET BOÎTIER AFIN DE PERMETTRE LE RACCORDEMENT DES GRILLES
7- C/A RÉSISTANCE COUPE-FEU

TABLEAU | SYSTÈMES DE CLIMATISATION

COND.	ÉVAP.	DÉBIT D'AIR FRAIS L/S	DÉBIT CLIMATISATION L/S	PRESSION STATIQUE (PA)	CAPACITÉ DE REFROIDISSEMENT BTU/H NOMINAL	SENS.	CAPACITÉ DE CHAUFFAGE BTU/H (THERMOPOMPE)	RÉF.	TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRANT LIQUIDE Ømm	TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRANT GAZEUX Ømm	TUYAUTERIE DE DRAINAGE Ømm	ÉVAPORATEUR MANUFAC.	ÉVAPORATEUR MODÈLE	ÉVAPORATEUR RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE V/Ø/HZ/A	CONDENSEUR MANUFAC.	CONDENSEUR MODÈLE	CONDENSEUR RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE V/Ø/HZ/MCA	NOTES SPÉC.
CND-01	EVP-01	200	400	70	30	N/A	34	R32	9.52	15.88	25	LG	KNUJB301A	208-230/1/60/2.3	LG	KUSXA301A	230/1/60/32	1-2-3-4-5
CND-02	EVP-02	N/A	150	N/A	12	N/A	13.6	R32	9.52	9.3	15.88	LG	KNUAB121A	230/1/60	LG	KSUAB121A	230/1/60/12	1-3-4-5
CND-03	EVP-03	N/A	96	N/A	9	N/A	10	R410A	6.35	9.52	N/A	MOOVAIR	DMA09HIW21115S1	115/1/60	MOOVAIR	DMA09HOS21115S1	115/1/60/30	3-6-7

NOTES SPÉCIFIQUES:
1- C/A CONTRÔLEUR PROGRAMMABLE 24/7 DE MARQUE LG MODÈLE #PREMTB100.
2- C/A KIT POUR CHAUFFAGE AUXILIAIRE #PRARH1. PRÉVOIR L'ENTRE BARRAGE DE L'ÉVAPORATEUR AVEC LE SERPENTIN ÉLECTRIQUE SE.01.
3- PRÉVOIR LE CABLAGE DE CONTRÔLE ENTRE LE CONDENSEUR ET L'ÉVAPORATEUR.
4- C/A KIT DE PROTECTION CONTRE LE VENT SUR LE CONDENSEUR, POUR CLIMATISATION À BASSE TEMPÉRATURE.
5- C/A SUPPORT MURAL.
6- C/A TÉLÉCOMMANDE DE CONTROLE À REMETTRE AU CLIENT.
7- C/A SUPPORT POUR LE TOIT

NOTES GÉNÉRALES:
1- LES DIMENSIONS DE LA TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRATION SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET DEVRONT ÊTRE CONFIRMÉES UNE FOIS L'EMPLACEMENT FINAL DES ÉQUIPEMENTS DÉTERMINÉ.
2- L'ENTREPRENEUR EN RÉFRIGÉRATION DEVRA PRÉVOIR DES SOUPAPES D'ISOLEMENTS SUR LA TUYAUTERIE ET CE À TOUS LES ÉQUIPEMENTS.
3- L'INSTALLATION DE LA TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRATION DEVRA SE FAIRE EN SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.
4- L'ENTREPRENEUR EN RÉFRIGÉRATION DEVRA PRÉVOIR LA CHARGE DE RÉFRIGÉRANT ADDITIONNELLE NÉCESSAIRE POUR RENDRE LE SYSTÈME OPÉRATIONNEL.
5- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR TOUS LES ACCESSOIRES REQUIS POUR RENDRE LE SYSTÈME OPÉRATIONNEL.

TABLEAU | VENTILATEUR À RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

IDEN.	DÉBIT ALIMENTATION (L/S)	DÉBIT ÉVACUATION (L/S)	MANUFACTURIER	MODÈLE	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (V/ph./Hz/Amps/Watts)	NOTES
VRE.01	200	200	LG	ARVU053ZEA2	230/1/60/2.8/270	1-2-3

NOTES:
1- CONTRÔLEUR DU VRC MULTI FONCTION. VOIR L'EMPLACMENT EN PLAN.
2- C/A CHAINES DE SUSPENSION ET RESSORTS
3- CORDON D'ALIMENTATION AVEC FICHE DE 900mm

TABLEAU | HOTTES DE CUISINE

IDEN.	DÉBIT ÉVACUATION (L/S) BASSE VITESSE	HAUTE VITESSE	NIVEAU DE BRUIT (SONES) BASSE VITESSE	HAUTE VITESSE	MANUFACTURIER	MODÈLE	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (V/ph./Hz/amp)	NOTES
H-01	75	165	1.5	8.5	BROAN	ALT4306SS	120/1/60/2.0	1-2-3-4

NOTES:
1- FINI EN ACIER INOXYDABLE
2- C/A FILTRES EN ALUMINIUM
3- AMPOULE LED INTÉGRÉ
4- C/A HOMOLOGATION: HVI-2100

TABLEAU | BOÎTES TERMINALES | REZ-DE-CHAUSSÉE

IDEN.	DÉBIT D'AIR (L/S) MAX.	MIN.	DIMENSION DES RACCORDS (MM) ENTRÉE	SORTIE	MODÈLE	MANUFACTURIER	NOTES
BT-1.01	235	90	200	225x250	LGB-08	E.H. PRICE	1 @ 3
BT-1.02	220	85	200	225x250	LGB-08	E.H. PRICE	1 @ 3
BT-1.03	100	30	150	225x250	LGB-06	E.H. PRICE	1 @ 3
BT-1.04	175	70	150	225x250	LGB-06	E.H. PRICE	1 @ 3
BT-1.05	195	75	200	225x250	LGB-08	E.H. PRICE	1 @ 3

NOTES;
1- FOURNIR LES TRANSITIONS POUR LE BRANCHEMENT À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE.
2- CONDUIT À LA SORTIE C/A 25mm D'ISOLANT ACOUSTIQUE. LES DIMENSIONS MONTRÉES EN PLAN N'INCLUENT PAS L'ISOLATION ACOUSTIQUE.
3- PRÉVOIR 1 MÈTRE DE CONDUIT DROIT AVANT LE BRANCHEMENT À LA BOÎTE.

TABLEAU | BOÎTES TERMINALES | NIVEAU 2

IDEN.	DÉBIT D'AIR (L/S) MAX.	MIN.	DIMENSION DES RACCORDS (MM) ENTRÉE	SORTIE	MODÈLE	MANUFACTURIER	NOTES
BT-2.01	245	95	200	225x250	LGB-08	E.H. PRICE	1 @ 3
BT-2.02	210	85	200	225x250	LGB-08	E.H. PRICE	1 @ 3
BT-2.03	225	90	200	225x250	LGB-08	E.H. PRICE	1 @ 3
BT-2.04	230	90	200	225x250	LGB-08	E.H. PRICE	1 @ 3

NOTES;
1- FOURNIR LES TRANSITIONS POUR LE BRANCHEMENT À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE.
2- CONDUIT À LA SORTIE C/A 25mm D'ISOLANT ACOUSTIQUE. LES DIMENSIONS MONTRÉES EN PLAN N'INCLUENT PAS L'ISOLATION ACOUSTIQUE.
3- PRÉVOIR 1 MÈTRE DE CONDUIT DROIT AVANT LE BRANCHEMENT À LA BOÎTE.

	DIMENSION DU CABINET	CALIBRE MIN. DU MANCHON
AVEC JOINTS DE RUPTURE, CONDUITS RECTANGULAIRES OU CIRCULAIRES.	12" ET MOINS 13" À 30" 31" À 54" 53" À 84" 85" ET PLUS	26 24 22 20 18
SANS JOINTS DE RUPTURE, CONDUITS CIRCULAIRES.	24" ET MOINS PLUS DE 24"	16 14
SANS JOINTS DE RUPTURE, CONDUITS RECTANGULAIRES.	24" MAX. DE HAUTEUR 36" MAX DE LONGUEUR PLUS DE 24" DE HAUTEUR PLUS DE 36" DE LONGUEUR	16 14 14

NOTE:
INSTALLER LES VOLETS COUPE-FEU SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER AFIN DE CONSERVER LES CERTIFICATIONS.

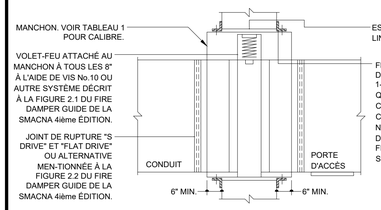

DÉTAIL | VOLETS COUPE-FEU

ÉCHELLE: AUCUNE

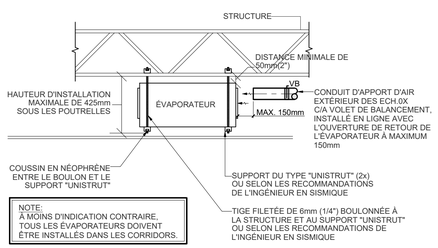

NOTE:
À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES ÉVAPORATEURS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES CORRIDORS.

DÉTAIL | INSTALLATION TYPIQUE DES ÉVAPORATEURS

ÉCHELLE: AUCUNE

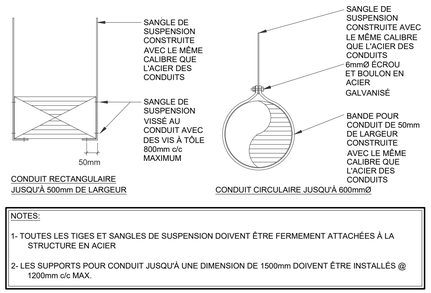

NOTES:
1- TOUTES LES TIGES ET SANGLES DE SUSPENSION DOIVENT ÊTRE FERMEMENT ATTACHÉES À LA STRUCTURE EN ACIER
2- LES SUPPORTS POUR CONDUIT JUSQU'À UNE DIMENSION DE 1500mm DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS @ 1200mm c/c MAX.

DÉTAIL | SUPPORT POUR CONDUIT

ÉCHELLE: AUCUNE

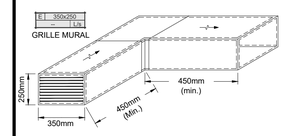

DÉTAIL | CONDUIT DE TRANSFERT

ÉCHELLE: AUCUNE

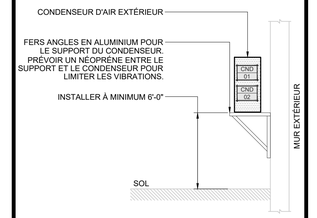

DÉTAIL | INSTALLATION DU CONDENSEUR

ÉCHELLE: AUCUNE

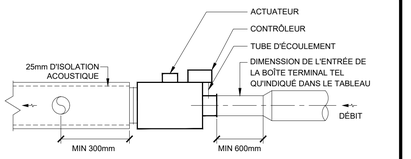

DÉTAIL | BRANCHEMENT DES BOÎTES THERMINAL

ÉCHELLE: AUCUNE

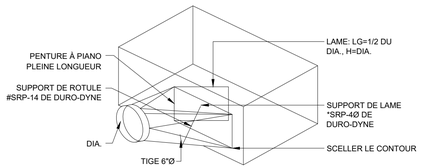

DÉTAIL | BRANCHEMENTS

ÉCHELLE: AUCUNE

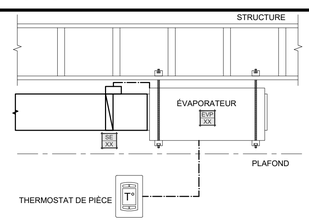

FILAGE ET CONTRÔLE PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE
PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE

SÉQUENCE D'OPÉRATION

DÉPART:

LA THERMOPOMPE DANS L'ENTREPLAFOND EST ACTIVÉ AFIN DE MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE DU THERMOSTAT.

LE CHAUFFAGE AUXILIAIRE DU SERPENTIN ÉLECTRIQUE EST ACTIVÉ LORSQUE LA THERMOPOMPOME NE PEUT PLUS MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE EN MODE CHAUFFAGE.

L'UTILISATION DU SERPENTIN ÉLECTRIQUE N'EST PAS AUTORISÉS LORSQUE L'ÉVAPORATEUR EST EN MODE CLIMATISATION.

DIAGRAMME DE CONTRÔLE | ÉVAPORATEUR DANS L'ENTREPLAFOND

ÉCHELLE: AUCUNE

FILAGE ET CONDUIT PAR ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ
FILAGE ET CONDUIT PAR ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE

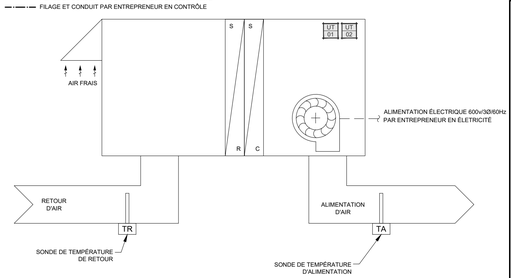

DIAGRAMME | UNITÉ DE VENTILATION

ÉCHELLE: AUCUNE

SÉQUENCE D'OPÉRATION

DESCRIPTION
- LE SYSTÈME SERT À FOURNIR LA VENTILATION, LA CLIMATISATION AINSI QUE LE CHAUFFAGE.
- LE SYSTÈME FONCTIONNE SELON UN HORAIRE ÉTABLI
- L'UNITÉ EST CONTRÔLÉE AFIN DE MAINTENIR LA TEMPÉRATURE DE RETOUR. LE POINT DE CONSIGNE AINSI QUE L'HORAIRE EST AJUSTABLE VIA LA SONDE DE TEMPÉRATURE DE PIÈCE.
- L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION DES HORAIRES SELON LES BESOINS DU CLIENT.

MODE OCCUPÉ
- LES VENTILATEURS SONT ACTIVÉS ET FONCTIONNE EN CONTINUE;
- SUR DÉTECTION DU FONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR, TOUS LES AUTRES SÉQUENCES SONT ACTIVÉS
- SUR DEMANDE DU THERMOSTAT D'UNITÉ, L'UNITÉ TOMBE SOIT EN MODE CHAUFFAGE OU EN MODE CLIMATISATION

1. CLIMATISATION:
   - LES COMPRESSEURS SONT ACTIVÉS EN STAGE AFIN DE MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE DE TEMPÉRATURE DE RETOUR À 23°C (AJUSTABLE).
2. CHAUFFAGE (GAZ):
   - LES STAGES DE CHAUFFAGE SONT ACTIVÉS EN STAGE AFIN DE MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE DE TEMPÉRATURE DE RETOUR À 23°C (AJUSTABLE).
- SI LA TEMPÉRATURE DE RETOUR DESCEND EN DESSOUS DE 14°C (AJUSTABLE) OU MONTE AU DESSUS DE 35°C (AJUSTABLE), LA CLIMATISATION OU LE CHAUFFAGE ARRÊTE
- SI LA TEMPÉRATURE D'ALIMENTATION DESCEND EN DESSOUS DE 9°C (AJUSTABLE) OU MONTE AU DESSUS DE 50°C (AJUSTABLE), LA CLIMATISATION OU LE CHAUFFAGE ARRÊTE
- SI LA TEMPÉRATURE D'ALIMENTATION DESCEND EN DESSOUS DE LA LIMITE MINIMALE DE 4°C (AJUSTABLE), LE VENTILATEUR D'ALIMENTATION ARRÊTE.
- LE MODE OCCUPÉ EST BASÉ SUR L'HORAIRE DU BÂTIMENT, SOIT DE 7H00 À 20H59 (AJUSTABLE)

MODE INOCCUPÉ
- LES VENTILATEURS SONT À L'ARRÊT ET EN ATTENTE (MODE AUTOMATIQUE);
- LE POINT DE CONSIGNE DU THERMOSTAT D'UNITÉ EST MONTÉ OU DESCENDU POUR LA CLIMATISATION OU LE CHAUFFAGE
- QUAND LE BOUTON OVERRIDE OU LE THERMOSTAT D'UNITÉ EST ACTIVÉ, LE SYSTÈME TOMBE SUR LE MODE OCCUPÉ POUR UNE PÉRIODE DE 2H (AJUSTABLE).
- LE MODE INOCCUPÉ EST BASÉ SUR L'HORAIRE DU BÂTIMENT, SOIT DE 21H00 À 6H59 (AJUSTABLE)

MODE AUTOMATIQUE
- SUR UNE DEMANDE DE CLIMATISATION OU DE CHAUFFAGE PLUS GRANDE QUE 10% (AJUSTABLE), LE VENTILATEUR DÉMARRE ET EST EN FONCTON JUSQU'À TEMPS QUE LA DEMANDE DE CLIMATISATION OU CHAUFFAGE EST ATTENTE.

NOTE:
L'ENDROIT EXACT DE CHAQUE RELAIS ET LA QUANTITÉ TOTALE UTILISÉE POUR CHAQUE ZONE (C/A QUANTITÉ DE CONTACT) DOIT ÊTRE COORDONNÉ ENTRE L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE ET L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE. AJUSTER LES CONDUITS ET LA FILERIE AU BESOIN.

VOIR L'EMPLACEMENT DES BOITES DE JONCTION SUR LES PLANS ÉLECTIQUES

FILAGE ET CONTRÔLE PAR L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE
PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE

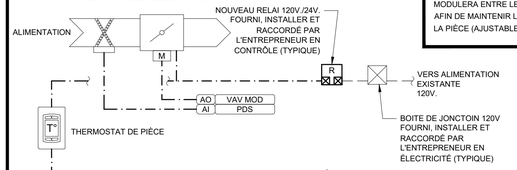

DIAGRAMME DE CONTRÔLE | BOITE TERMINALE VAV PÉRIMÉTRIQUE

ÉCHELLE : AUCUNE

SÉQUENCE D'OPÉRATION

BOITE TERMINALE VAV:

DURANT LA PÉRIODE OCCUPÉ, LA BOITE TERMINALE VAV MODULERA ENTRE LE DÉBIT D'AIR MAXIMUM ET MINIMUM AFIN DE MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE DE LA PIÈCE (AJUSTABLE).

DURANT LA PÉRIODE INOCCUPÉ, LA BOITE TERMINALE VAV MODULERA ENTRE LE DÉBIT D'AIR MAXIMUM ET MINIMUM AFIN DE MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE "INNOCUPÉ" DE LA PIÈCE (AJUSTABLE).

FORMAT ARCH D 24X36

COSMEL 20 — RENDRE LES BÂTIMENTS VIVANTS — BRINGING BUILDINGS TO LIFE — 2004-2024

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte / architect: L'Atelier architectes

ingénieur en structure / structural engineer: DWB CONSULTANTS

ingénieur civil / civil engineer: DWB CONSULTANTS

client: Société de Saint-Vincent de Paul

sceaux / stamps: INGÉNIEUR Hugo Davidson-Roy 6033647 QUÉBEC 2026-06-23

no.	émis pour | issued for	date
01	SOUMISSION	2026/06/25

projet / project: VALLÉE JEUNESSE OUTAOUAIS AGRANDISSEMENT

92, rue Eddy, Gatineau, Québec.

titre / title: MÉCANIQUE CVCA TABLEAUX DÉTAILS DIAGRAMME DE CONTRÔLE

dessiné par / drawn by: S. TRÉPANIER	no. de contrat / contract no.: KK26-031
conçu par / designed by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	date: AVRIL 2026
approuvé par / approved by: H. DAVIDSON-ROY, ING.	plan no. / drawing no.: M10
échelle / scale: AUCUNE	